

***l'Anti*capitaliste**

n°403 | 2 novembre 2017 — 1,20€

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org

CONTRE L'EUROPE FORTERESSE



ORGANISER LA RÉSISTANCE!

Dossier

**PALESTINE: CENTENAIRE
DE LA DÉCLARATION
BALFOUR** Pages 6 et 7

ÉDITO

Sélection à la fac, destruction
de l'université: non merci!

Page 2

PREMIER PLAN

Reculs sociaux: construire une
unité assise sur les colères

Page 2



ACTU INTERNATIONALE

Chine: nouvelle structuration
du pouvoir

Page 5

LIBRE EXPRESSION

Création de la Gauche anticapitaliste
en Belgique: entretien avec Mauro
Gasparini Page 12



Par ARTHUR (PARIS 1)

Sélection à la fac, destruction de l'université: non merci!

Ce lundi 30 octobre, le Premier ministre et les ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ont présenté leur « plan étudiants » en donnant les principaux éléments des réformes concernant l'enseignement supérieur, et notamment l'accès à l'université.

Toutes les mesures proposées par le gouvernement sont des reculs pour les étudiantEs: dès la licence, c'est une sélection cachée qui se met en place par l'instauration « d'attendus » qui devront être validés par les étudiantEs pour entrer dans la filière de leur choix. Si le bac suffisait auparavant pour entrer dans l'enseignement supérieur, c'est maintenant fini. Il faudra valider des cours en ligne supplémentaires pour certaines filières, quand, pour d'autres, si l'étudiantE n'a pas le bon bac, des modules supplémentaires devront être validés pendant la première année. L'entrée dans le supérieur n'est donc plus garantie, d'autant plus que la ministre a spécifié que l'accès garanti ne serait assuré que « dans la limite des places disponibles »... c'est-à-dire dans très peu de filières. Tous les outils seront utilisés pour la sélection: bac de français, notes du lycée, avis du conseil de classe de terminale, activités extra-scolaires, lettres de motivations. Et toutEs les lycéenEs devront se conformer à ces exigences pour entrer dans le supérieur.

Par ailleurs, le gouvernement se moque totalement des étudiantEs quand, dans son plan pour lutter contre la précarité, il propose entre autres de « payer les bourses » à l'heure... Une proposition qui montre bien l'état d'esprit du gouvernement Philippe et de sa ministre Frédérique Vidal, qui sont en train de s'imposer comme les premiers ennemis de la jeunesse. Alors qu'elle est attaquée de toute part avec des ordonnances qui vont précariser toutEs les étudiantEs salariés (50% des étudiantEs), c'est aussi leurs conditions d'études qui sont remis en cause. Face à cela, il s'agit maintenant de poser les bases d'une unité entre toutes les organisations de jeunesse, et de préparer la date du 16 novembre dans les universités et les lycées: seul un mouvement massif de grève, de blocages des lieux d'études et de convergence avec les travailleurEs, notamment celles et ceux de l'université (enseignantEs et BIATSS) permettra de battre en brèche ces propositions.

BIEN DIT

« La "flat tax" est non seulement injustifiée sur le plan des principes – il n'y a aucune raison pertinente pour qu'à revenu égal, les détenteurs de revenus du patrimoine payent moins d'impôt que les salariés. C'est surtout une bombe à retardement pour les finances publiques, qui transformera durablement une fiscalité déjà favorable aux plus aisés en une grande machine à redistribuer à l'envers. »

GABRIEL ZUCMAN (professeur d'économie à l'université de Berkeley), *le Monde*, 26 octobre 2017

À la Une

Contre l'Europe forteresse... Organiser la résistance!

Un an après la destruction de la « jungle » de Calais, la situation des migrantEs sur le territoire français n'a cessé de se dégrader.

« Avec humanité », on a dispersé aux quatre coins du pays des milliers de personnes dans des CAO souvent insalubres, pour des séjours précaires et limités à quatre mois. Les peu nombreux demandeurEs d'asile ont été pour les 3/4 déboutés de leurs demandes, rejoignant les rangs des « dublinés », sans-papiers, contraints à la clandestinité, jetés à la rue, traqués par la police, enfermés dans les centres de rétention, et expulsés vers leur supposé pays d'origine, quelles qu'en soient les conséquences: des Soudanais ont été arrêtés et torturés lors de leur retour forcé.

« Usage de la force disproportionné »

Il aura fallu que l'ONG Human Rights Watch publie en juillet un rapport accablant portant sur de nombreuses violences constatées contre les migrantEs, notamment dans le Calais, pour que le gouvernement soit contraint de mandater une mission d'inspection. Celle-ci fait état de « plausibles manquements à la doctrine d'emploi de la force et à la déontologie policière », ainsi que « [d']un usage de la force disproportionné, voire injustifié, à l'encontre de migrants et de membres d'organisations humanitaires sur place ». Nous l'avions dit lors de la destruction du campement de Calais il y a un an, et nous le réaffirmons aujourd'hui face aux organisations qui continuent de collaborer avec l'État et sa gestion migratoire criminelle: il n'y a pas d'issue positive globale aux demandes des migrantEs et sans-papiers sans construction d'une



Refugees Welcome, Barcelone, 2017. DR

puissante mobilisation antiraciste de solidarité autour de leurs revendications, régularisation massive des demandeurs d'asile, droit de circulation et d'installation, ouverture des frontières.

Le gouvernement Macron à l'offensive

À l'occasion d'une réunion nationale des préfets tenue le 5 septembre, Emmanuel Macron avait annoncé une nouvelle loi de « refonte complète de notre politique d'asile » pour le premier semestre 2018. Il semble qu'elle sera proposée au Parlement dès le début de la nouvelle année. Son principe essentiel peut se résumer en une formule utilisée devant les préfets: le « cap de fermeté ». Traçant une frontière étanche entre demandeurs d'asile et réfugiés économiques, il s'agira de sélectionner les premiers jugés rentables et « intégrables » en fonction de « nos » besoins, et d'expulser tous les autres. « Nous reconduisons trop peu », a osé dire Macron « Nous laissons s'installer (sic) des centaines de milliers de personnes dans un no man's land

administratif ». Il est ainsi prévu une accélération de l'examen des dossiers afin de débouter le plus vite possible (6 mois au maximum). Les délais de vérification des titres de séjour, aujourd'hui de 16 heures, seront allongés, ainsi que la durée de rétention administrative de 45 jours qui pourrait être doublée! Les OQTF (ordres de quitter le territoire français) seront immédiatement exécutoires sans possibilité de recours. Etc.

Il est grand temps de sonner l'alarme

Nous avons souvent évoqué la nécessité pour le mouvement de solidarité avec les migrantEs de bâtir des initiatives nationales, voire internationales, qui permettent de reconstruire un rapport de forces face à la répression, à l'extrême droite et au racisme qui se développent. L'hiver approche, et les conditions de vie des migrantEs vont encore se dégrader, les traversées de la Méditerranée vont être plus dangereuses, les franchissements de cols enneigés vont être plus mortels. À l'heure où des poursuites judiciaires

sont entamées par l'extrême droite contre La Roya citoyenne pour être venu en aide aux migrantEs, où les « soupes au cochon » refont leur apparition, il est grand temps de sonner l'alarme!

Proclamé en 2000 par l'ONU comme Journée internationale des migrantEs, le 18 décembre est chaque année, dans de nombreux pays, l'occasion de mobilisations. Cette année, au vu de la gravité et de l'urgence de la situation, les anticapitalistes mettront toutes leurs forces afin de faire de cette journée de mobilisation un succès. Contre la résignation et les stratégies d'évitement, nous sommes prêts, en accord avec les collectifs de sans-papiers, avec les migrantEs, avec les structures qui les soutiennent activement, à répondre à tout appel de caractère national. L'heure n'est pas à l'action symbolique et à la dispersion, mais à la création d'un rapport de forces réel... Pourquoi pas à la frontière italienne, samedi 16 décembre, lieu emblématique s'il en est de la résistance aux logiques d'État et de la solidarité citoyenne?

Alain Pojolat

RECULS SOCIAUX

Construire une unité assise sur les colères

Il n'est pas nécessaire d'être un supporter de Mélenchon pour reconnaître que Macron et son gouvernement pourraient bien avoir marqué un point avec la mise en œuvre des ordonnances déglissant une bonne partie du Code du travail. La préparation de la journée du 16 novembre ne donne pas toutes les garanties sur la possibilité d'une montée en puissance de la mobilisation.

La date retenue pour la prochaine journée de mobilisation est le 16 novembre, avant-veille du début du débat au Parlement pour que les ordonnances aient force de loi. Le gouvernement, sûr de sa majorité parlementaire, considère comme actées les ordonnances et souhaite passer à la prochaine contre-réforme.

Attaques tous azimuts

Assurance chômage et formation professionnelle sont les principaux dossiers en vue. Mais les attaques du gouvernement du président-banquier ne s'arrêtent pas là. Après la suppression des emplois aidés, la baisse

des APL, la suppression de l'ISF, les chômeurEs sont dans le collimateur, avec des projets de même teneur sur les retraites, la sécurité sociale, la fonction publique, notamment l'hôpital et les universités. Sans oublier la pérennisation de l'état d'urgence avec la loi « antiterroriste ».

Au vu d'une telle liste, il reste à comprendre pourquoi les mobilisations ne sont pas à la hauteur, et débattre des moyens permettant de construire un rempart face à cette politique.

Selon les sondages Macron-président ne fait pas plus recette que ses prédécesseurs. Une majorité de la population considère que sa politique sert

d'abord les riches, les nantis. Cette même majorité pense que les mesures prises ne feront en rien reculer le chômage, l'argument massue des gouvernements depuis des décennies.

Attentisme

L'attentisme repose d'abord sur le bilan des mobilisations des dernières années. Les demi-succès de 1995 ou du CPE sont maintenant bien loin. Ce qui est dans les têtes, se sont les mobilisations sur la sécu, les retraites, la loi travail version Hollande... qui n'ont pas fait reculer les gouvernements. De même, les grandes luttes contre les fermetures de sites (Continental,

PSA, Goodyear) se sont soldées par des échecs. Sans oublier les fermetures de dizaines d'entreprises dans les régions: pas une grande ou moyenne ville, pas un département qui ne soit touché par la fermeture de ce qui était souvent la plus importante, voire la seule entreprise du coin. Des centaines de suppressions de postes qui sont multipliées par trois ou quatre avec les emplois « indirects ». Un accroissement de la misère, de la détresse sociale qui détruit un tissu social mais aussi militant, en produisant plus de résignation et de prise de distance militante syndicale ou politique que de colère.

Un monde à changer

PREMIERS DE CORDÉE. «Si l'on commence à jeter des cailloux sur les premiers de cordée, c'est toute la cordée qui dégringole» déclarait Macron le 15 octobre dernier. La question est de savoir qui sont les «premiers de cordée» et qui ils entraînent.

Plusieurs études récentes synthétisent des évolutions fondamentales dans la situation des salariéEs des pays capitalistes développés. La période d'après la Seconde Guerre mondiale, jusqu'aux années 1970, a vu, avec des différences entre pays, les inégalités de salaires reculer et l'accès de la grande masse des salariéEs à des nouveaux droits et garanties, et à une protection sociale. À l'époque, pour reprendre l'expression de Macron, les «premiers de cordée» en France du point de vue des salariéEs, c'étaient les travailleurEs de Renault: les acquis qu'ils réussissaient à arracher par leur luttes étaient ensuite (avec des retards et des inégalités) étendus à la plupart des salariéEs, à l'instar des 3^e et 4^e semaines de congés payés.

Depuis les années 1980, au contraire, les écarts entre salariéEs se creusent de manière continue. Ils prennent deux formes. D'abord, l'augmentation des écarts de salaires, par le biais des inégalités de revalorisation ou de la progression du temps partiel. Ensuite, le risque

de chômage et de précarisation qui frappe toujours davantage les moins qualifiés. Les études montrent aussi que la structure des emplois évolue.

Il y a un grand bouleversement du monde du travail. Les analyses dominantes l'attribuent exclusivement au changement technologique (l'informatisation) et au commerce international. Nul doute que ces facteurs soient utilisés pour déstructurer le salariat. Mais il n'y a pas de fatalité: le rapport de forces social influence ces évolutions, et de salutaires freins hérités de la période antérieure subsistent. Ainsi en France, en comparaison d'autres situations, et ce malgré son insuffisance, le salaire minimum a soutenu les bas salaires. Le rôle des branches a aussi contribué à limiter les inégalités de salaires entre entreprises dans un secteur. Ce n'est pas un hasard si les ordonnances Macron s'attaquent aux branches et si l'idée d'une réforme du SMIC commence à circuler. Ce n'est pas un hasard non plus si, depuis des années, patronat et gouvernement visent à déstructurer les secteurs susceptibles de jouer les «premiers de cordée» des luttes sociales. Les «premiers de cordée» que Macron aime à vanter prospèrent, eux, sur la dégringolade des autres.

Il n'était pas possible de créer un État pour trois raisons fondamentales:

– La Generalitat manquait des moyens pour le mettre en place (ce qu'on appelle les «structures d'État»).

– Il était impossible d'éviter un conflit violent avec l'État espagnol, auquel a toujours été opposé le «procès» (contraction de processus souverainiste qui définit tout ce qui est lié au mouvement pour le droit à décider en Catalogne).

– On peut douter qu'il existe une majorité sociale ouvertement indépendantiste qui soit capable de maintenir un conflit ayant ces caractéristiques.

Faiblesse(s) du gouvernement catalan

Nous disposons d'assez d'informations pour interpréter les faits qui se sont déroulés récemment.

– Le référendum du 1^{er} octobre s'est réalisé fondamentalement grâce à la société civile (Omnium, Assemblée nationale catalane, mais aussi les comités de défense du référendum de manière beaucoup plus décidée) et aux volontaires, malgré la passivité du Govern (gouvernement autonome catalan) et de ses fonctionnaires. Le Govern se serait contenté de dénoncer la répression si le référendum n'avait pas pu se dérouler.

– Le Govern était conscient depuis le début de l'impossibilité de mettre en pratique le mandat du 1^{er} octobre, compte tenu du refus de

CATALOGNE Une situation politique complexe et instable

La proclamation de la République indépendante de Catalogne du 27 octobre a été exclusivement symbolique, puisqu'elle ne s'est traduite par aucun acte administratif ni aucune volonté d'exercer son autorité sur le territoire.



négocier du gouvernement central et de l'impossibilité de résoudre le problème du pouvoir (vu que l'État est prêt à utiliser la violence jusqu'au bout).

– La proposition de Puigdemont le 26 octobre – ne pas mettre en place la DUI (déclaration unilatérale d'indépendance) de convoquer des élections ordinaires – a été contrariée non pas tant par l'apparente volonté du PP (Parti populaire) de maintenir l'application de l'article 155 que par la volonté d'éviter une fracture du bloc indépendantiste.

– Le Govern a évité d'envenimer la situation et n'a appelé à aucun plan de résistance pour défendre la République le 27 octobre. Il a préféré se mettre à l'abri de la répression sur le court terme et internationaliser le conflit en interpellant directement les États et institutions européennes, même s'il accepte le défi électoral de Rajoy.

Crise politique durable

Malgré la confusion créée par le gouvernement catalan «en exil», la démolition qu'a provoquée le manque d'appels concrets à la mobilisation et le fait que le procureur général Maza se soit aligné sur la stratégie, par ailleurs audacieuse, de Rajoy, la crise politique ouverte dans l'État espagnol reste d'une grande importance pour plusieurs raisons: – L'article 155 crée un précédent antidémocratique très grave, qui peut être généralisé contre n'importe quelle communauté autonome qui ne plaît pas au tripartisme monarchique (PP, Ciudadanos, PSOE), et en particulier au parti le plus corrompu d'Europe (le PP), avec tout ce que

cela implique en termes de risque de régression politique.

– La formule gouvernementale du tripartisme monarchique place, à moyen et long terme, le PSOE sur la voie d'un déclin historique irréversible, après qu'il a contribué à ce que Rajoy se maintienne en minorité à la présidence, et qu'il l'a aidé à se transformer en président de facto de la Généralité tout en étant la force la plus faible du Parlement de Catalogne, et n'a pas de pièce de rechange pour éviter l'érosion de tout le système.

– La monarchie est ressortie affaiblie, jouant un rôle clairement autoritaire et menaçant, très loin du rôle de modérateur et d'arbitre que lui attribue la Constitution. C'est pour cela qu'il faut maintenir un soutien au droit à l'autodétermination et une lutte pour ouvrir un processus constituant en Catalogne, qui puisse se généraliser au reste de l'État et qui réaffirme la nécessité de rompre avec le régime monarchique de 1978 qui, comme l'a démontré la crise catalane, n'est rien d'autre que le régime franquiste réformé.

Andreu Coll (Anticapitalistas)

La stratégie des directions syndicales est aussi en cause. Si l'on peut considérer que presque toutes ont renoncé à être actrices d'un renversement du système, les nuances tactiques sont importantes. D'une part, celles (CFTC, UNSA, FO, CGC, CFTD, FSU) qui ne doivent leur place dans l'édifice des rapports sociaux qu'à leur collaboration pleine et entière avec le patronat et/ou le gouvernement. De l'autre, la CGT, Solidaires qui pour l'essentiel construisent leur légitimité sur leur capacité à mobiliser contre les projets patronaux et gouvernementaux. Et, dans un «camp» comme dans l'autre, des contradictions, des batailles internes, peuvent faire bouger des lignes.

Résistances

Malgré ce climat d'attentisme, il existe un «bruit de fond» de mobilisations, pour l'essentiel dans des secteurs à la marge du mouvement ouvrier

traditionnel. Les luttes des salariéEs de la restauration, du nettoyage, de l'hôtellerie, les sans-papiers, les intérimaires, les travailleurEs ubérisés... montrent un potentiel de mobilisation avec des succès à la clef. Tout comme les résistances aux plans de licenciement chez GM&S ou General Electric. Ces luttes, partant de revendications concrètes, largement partagées, montrent les potentiels de mobilisation. Les injonctions à l'unité ne peuvent être utiles que si elles s'appuient sur des revendications unifiantes, partagées au-delà des équipes militantes, comme l'ont montré les succès partiels obtenus par les dockers et les routiers. Une dimension sur laquelle les mobilisations en préparation chez les raffineurs, dans le bâtiment, dans la fonction publique et celles, plus larges, à construire contre le budget, sur l'assurance chômage... ne pourront faire l'impasse.

Robert Pelletier



Le chiffre 23 millions

C'est, en euros, la somme touchée par Nestlé en 2016, au titre du Crédit impôt recherche (CIR), pour le développement de son laboratoire Galderman à Antibes (Alpes-Maritimes). Ce qui n'a pas empêché la multinationale d'annoncer que le site pourrait fermer ses portes en 2018, soit pas moins de 550 emplois menacés. Un nouvel exemple de l'utilité des aides publiques aux grands groupes capitalistes, et de la sincérité des engagements de ces derniers.



Agenda

Jeudi 9 novembre, réunion publique sur la révolution russe avec Olivier Besancenot, Besançon (Doubs).

À 19h30, salle Battant, 48, rue Battant.

Jeudi 9 novembre, les Rencontres de la Brèche. Mathieu Renault présentera son livre *l'Empire de la révolution: Lénine et les musulmans*. À 18h à la librairie, 27, rue Taine, Paris 12^e.

Vendredi 10 novembre, les Rencontres de la Brèche. Emma présentera le second tome de sa BD *Un autre regard*. À 18h à la librairie, 27, rue Taine, Paris 12^e.

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

NO COMMENT

«Plus que toute autre institution, l'Académie française est sensible aux évolutions et aux innovations de la langue, puisqu'elle a pour mission de les codifier. En cette occasion, c'est moins en gardienne de la norme qu'en garante de l'avenir qu'elle lance un cri d'alarme: devant cette aberration «inclusive», la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures.»

Déclaration de l'ACADÉMIE FRANÇAISE,
26 octobre 2017

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction:
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion:
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration:
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN:
2269-3696

Commission paritaire:
0419 P 11508

Société éditrice:
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage:
6500 exemplaires

**Gérant et directeur
de publication:**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction:**
Julien Salingue

Maquette:
Ambre Bragard

Impression:
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél.: 0148 70 42 22
Fax: 0148 59 23 28
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

#WETOGETHER

Construire sur la durée



Dimanche 29 octobre, lors du rassemblement place de la République à Paris. DR

À la suite du mouvement initié sur les réseaux sociaux contre les violences faites aux femmes, #MeToo #WeTooGether descendait dans la rue cette semaine, principalement ce dimanche, mais quelques villes avaient fait le choix d'un autre jour: comme à Rennes ou à Nantes qui ont ouvert le bal mercredi et jeudi (300 à Rennes et 200 à Nantes)

En plein milieu des vacances scolaires, ce sont au total plusieurs milliers de personnes qui se sont mobilisées partout en France contre les violences sexistes. C'est à Paris que la dynamique a été la plus importante, puisque ce sont près de 2000 personnes qui sont passées place de la République, sous la pluie, dans une ambiance qui nous rappelait Nuit debout avec différents espaces, et des ateliers divers, notamment artistiques. La combativité s'est exprimée: les slogans lancés par les collectifs féministes présents sur place (notamment le collectif féministe révolutionnaire) étaient largement repris. Une centaine de femmes étaient aussi présentes dans le cercle de femmes, espace non-mixte pour discuter collectivement de comment agir après avoir subi la violence. Les grandes absentes restaient la majorité des organisations féministes habituées à intervenir sur cette thématique, même si certaines associations comme la Fondation des femmes ou En avant toute(s) tenaient des tables sur la place de la République. Mais les syndicats, le CNDF ou les nombreuses organisations politiques qui travaillent sur cette question n'étaient pas là, ou bien peu visibles, à l'exception du NPA, de quelques personnes du PCF et de la présence de Danièle Simonet de La France insoumise. Cette absence est plus que problématique, et l'on ne peut s'en satisfaire ou s'en réjouir. Il y a une dynamique aujourd'hui contre les violences, mais cette dynamique ne se concrétisera pas si, d'un côté, on balaye l'histoire du mouvement féministe ou si, de l'autre, on ne comprend la nécessité de percevoir les dynamiques extérieures à soi et de les soutenir.

Pour un mouvement autonome des femmes

Il nous faut un mouvement féministe uni. C'est quelque chose d'essentiel, et il semble que la dynamique actuelle peut nous permettre de dépasser les divisions. Si le rassemblement parisien a été un succès, c'est parce que c'est presque le seul endroit où il y a eu une réelle dynamique militante avec plusieurs dizaines de femmes qui organisaient ce rassemblement: collages, diffusions de tracts, création collective d'ateliers, etc. Si l'auto-organisation était presque inexistante, cette dynamique a toutefois permis de s'approprier le mot d'ordre du rassemblement. Nous ne pouvons pas laisser la dynamique retomber. D'ici au 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, il faut construire un mouvement de masse contre les violences. Pour cela, il nous faut repenser plusieurs choses. Afin qu'une dynamique militante puisse exister, il faut qu'elle puisse s'auto-organiser, que chacune puisse avoir un poids dans les décisions. Second élément, si autant de femmes sont agressées, il faut bien des hommes pour les agresser: si les hommes doivent prendre part au mouvement, ce mouvement doit être principalement organisé et dirigé par les femmes. Il faut désormais lancer des assemblées générales, créer des collectifs de quartier, qui nous permettent de développer une dynamique pour le 25 novembre, en ayant à l'esprit qu'il s'agit de construire un mouvement féministe sur la durée, car le patriarcat ne s'abattrait pas tout seul.

Mimosa Effe

SOUFFRANCE AU TRAVAIL Huitième suicide d'un hospitalier à l'AP-HP en 2017

À moins d'une semaine d'intervalle, les représentantEs du personnel de l'hôpital Avicenne ont appris par la direction locale, de façon informelle, qu'un brancardier avait tenté de se suicider et qu'un autre brancardier du même service s'était suicidé.

Les émotions se bousculent: stupéfaction, choc, culpabilité. Puis vient la colère quand on réalise la disparition définitive du collègue. Près d'une centaine de collègues ont répondu à l'appel des syndicats pour rendre hommage à Tonio.

Une direction cynique

Les membres du CHSCT ont eu le réflexe de poser un avis de « danger grave et imminent ». À partir de ce moment, la direction a tout essayé pour bloquer l'enquête et le CHSCT extraordinaire qui en a découlé, allant jusqu'à utiliser l'émotion des collègues pour éviter toute investigation. La direction accusait les membres du CHSCT d'irresponsabilité, les menaçant de les poursuivre au « pénal » s'il y avait un « accident » suite à l'enquête, arguant qu'une guérilla s'ouvrirait. Cela rappelle la répression que subissent les représentantEs du personnel au CHU de Toulouse... Quand on sait qu'une des responsabilités de l'employeur est de garantir, avec obligation de résultats, la santé physique et morale des salariéEs, c'est mettre sur le dos des autres ses propres incompétences.

Restrictions budgétaires, mal-être au travail

Même si ces deux actes se sont passés au domicile de chacun, il ne s'agit pas d'une coïncidence.



© NPA

Il serait complètement dingue de penser que le travail et son organisation n'ont aucun lien avec ces actes de détresse. Les personnels hospitaliers sont maltraités par les plans de restrictions budgétaires qui se succèdent d'année en année, les brancardiers de ce service n'échappant pas à ce mal-être avec des horaires imposés, des repos entrecoupés de jours travaillés, une intensification du travail accentuée par des pressions pour aller toujours « plus vite », une organisation du travail sur laquelle ils n'ont pas leur mot à dire.

Le service du brancardage central, par son taux d'absentéisme très élevé, est à l'image du groupe hospitalier (GH) qui se classe deuxième, concernant le taux

d'absentéisme, parmi les GH de l'AP-HP. La direction, qui ne connaît que la répression, préfère payer des cabinets de médecins libéraux pour un contrôle à domicile des agents en arrêt de travail, plutôt que de s'attaquer aux causes du mal-être. Et tant pis pour le déficit, prétexte, hier, pour faire accepter aux agents les « efforts partagés » et leur faire courber l'échine.

Cette « production de soins » imposée est la conséquence de choix politiques. Pour s'attaquer à la racine des choses, c'est tout le système qu'il faut changer, c'est-à-dire l'organisation du travail, les effectifs, la tarification à l'acte, l'enveloppe du budget santé définie à la baisse pour combler un prétendu « trou de la sécu »...

Combattre Macron, Buzyn et leur monde

Il s'agit de repenser les priorités d'une société plus humaniste, solidaire et équitable. C'est pouvoir questionner le travail, prendre part dans les décisions quant aux évolutions du travail, s'opposer à tous les protocoles inspirés de l'industrie que les managers de l'hôpital nous imposent. Les nouvelles organisations du travail prennent appui sur l'aspiration des salariéEs à une autonomie dans le travail mais pour la transformer en une nouvelle aliénation. C'est le cas par exemple des salariéEs qui sont autonomes dans leur travail mais qui ont un temps défini pour l'exécuter: quand le temps est insuffisant, un certain nombre de dispositifs sont mis de côté par les salariéEs eux-mêmes comme les procédures de sécurité pour atteindre les objectifs qui leur sont fixés.

Le syndicalisme permet des pratiques de négociation et de représentation mais permet également de fédérer les collectifs de travail, de créer des zones de liberté pour discuter le travail et agir sur lui et d'ouvrir un espace d'auto-organisation des salariéEs en lutte pour leurs droits. Mais battre la politique de Macron et le sort réservé à l'hôpital par Buzyn exige, de la part de toutes les forces qui prétendent les combattre, de s'unir et d'en finir avec la multiplication, en ordre dispersé, d'initiatives et de journées de grève sans lendemain.

Correspondante

LES RÉPUBLICAINS Wauquiez veut abolir les frontières... entre la droite et l'extrême droite!

Il n'y aura finalement que trois prétendants pour briguer la présidence du parti Les Républicains en décembre prochain et le suspens risque d'être faible.

Ce sont deux quasi-inconnus (Maël de Calan, un juppéiste, et Florence Portelli, une filoniste) qui affronteront le super favori Laurent Wauquiez, pour qui le flirt avec l'extrême droite n'est jamais assez poussé. Pour preuve, s'il en fallait encore, on peut citer une de ses dernières déclarations lors d'une réunion publique à Mandelieu-la-Napoule, le 18 octobre: « Moi, je dis les choses clairement: un étranger en situation irrégulière, c'est un clandestin et un clandestin, ça ne reste pas ». Et une militante présente dans la salle lui a répondu en criant: « La France aux Français! »

Sens commun et la main tendue à Marion Maréchal

Depuis l'échec de Marine Le Pen à la présidentielle et avec la crise larvée du Front national qui s'en est suivie, Wauquiez chasse plus que jamais sur les terres fangeuses de l'extrême droite pour espérer reconquérir l'électorat qui a fait défaut à la droite au printemps dernier. C'est bien pour cela que Sens commun, mouvement créé dans le sillage de « la Manif pour tous », peut, par la bouche de son président Christophe Billan, avouer à la fois tout tranquillement sa stratégie d'entrisme au sein des Républicains et sa volonté de



CHARMAG

tendre la main à Marion Maréchal-Le Pen, sans déclencher la moindre procédure de sanction (et encore moins d'exclusion) de la part de la direction du parti de droite. Billan peut aussi déclarer qu'on ne peut pas être français sans être chrétien « culturellement ou spirituellement », et rares sont les dirigeants de LR à s'en émouvoir, même hypocritement comme cela aurait pu se faire il y a quelques temps. Cela illustre bien le poids

qu'a pris le mouvement Sens commun au fil des années au sein de LR. « Désormais, nous sommes des acteurs majeurs du parti. La force de Sens commun, c'est que les derniers militants de droite, c'est chez nous. Il n'y a plus de militants à droite », fanfaronne Billan dans une vidéo sur le site de l'Incorrect, tout nouveau média d'extrême droite créé en septembre dernier par Arnaud Stéphan, ancien bras droit de Marion Maréchal-Le Pen.

«Revoir doctrinalement ce qu'est la droite»

Billan n'hésite pas à poser des ultimatum aux candidats à la présidence de LR: « L'idée, c'est de leur dire: vous avez devant vous quelques mois pour revoir doctrinalement ce qu'est la droite et mettre en place un nouvel appareil », en expliquant que s'il n'obtenait pas gain de cause, son mouvement claquerait la porte. « Si Sens commun s'en va, il ne va plus rester grand monde à LR », s'est moqué le député Thierry Solère, chef de file des « Constructifs » à l'Assemblée nationale, et que le bureau politique de LR n'a finalement pas exclu mardi dernier faute de quorum. En effet, après les grands défilés contre la loi Taubira, LR a mis en place un accord signé en juin 2014 afin qu'une adhésion à Sens commun vaille adhésion aux Républicains. Pas étonnant donc, que peu à peu, ces militants de la fachosphère aient gagné du terrain. À l'heure actuelle, pour la droite qui n'est pas rentrée au gouvernement avec Macron, le salut viendra de ce côté-là... ou ne viendra pas.

Marie-Hélène Duverger

CHINE Nouvelle structuration du pouvoir

Le statut décerné par le 19^e congrès du Parti communiste chinois à Xi Jinping et la composition des organes dirigeants renforcent les changements en cours dans la gouvernance du pays.

Le Parti communiste chinois (PCC) compte 89 millions d'adhérents, le congrès a réuni 2 280 délégués, le comité central (CC) comprend 207 membres permanents, le bureau politique 25 et le comité permanent du CC, 7. C'est ce dernier qui représente le cœur du pouvoir. Les votes ont invariablement été unanimes.

Concentration du pouvoir

La concentration du pouvoir aux mains de 7 hommes est donc extrême. Ils sont tous nés dans les années cinquante et ont aujourd'hui entre 60 et 67 ans. Ils appartiennent à la cinquième génération de cadres et, contrairement à l'usage, aucun représentant de la génération suivante n'a été intégré; la succession n'a pas été amorcée. C'est d'autant plus frappant que seuls trois membres de ce comité pourraient être reconduits au congrès de 2022 si les règles en vigueur sont respectées. La question de l'après-2022 reste donc entièrement ouverte, ce qui arrange bien Xi Jinping et ses soutiens.

Le congrès a érigé Xi en égal de Mao et de Deng, inscrivant sa «pensée» dans la charte du parti – un honneur qui n'avait été rendu à Deng Xiaoping qu'après sa mort. Voilà qui lui assure une prééminence idéologique sans précédent depuis les années 1980.



Dynamique répressive

Le congrès a doté le parti d'un pouvoir sans partage sur la société, institutionnalisant des évolutions lourdes en cours. Sans même parler des services spéciaux, trois modes de gouvernance cohabitaient en Chine : celles du parti, du gouvernement et de l'armée (qui a un poids économique important), le tout assurant au régime une certaine flexibilité et élargissant sa capacité à accommoder des secteurs variés de la bureaucratie. Au cœur de l'État, le PCC bénéficiait d'un monopole sur le pouvoir politique. Dans ce pays gigantesque, l'ensemble restait complexe, la mise en œuvre des orientations

pouvant varier significativement en fonction des rapports de forces régionaux et locaux au sein du parti.

La direction politique réaffirme son contrôle du militaire. Quant au Premier ministre, il a perdu l'essentiel de son autorité.

Une telle concentration des pouvoirs entre les mains d'une équipe de direction politiquement repliée sur elle-même implique une dynamique répressive très agressive, préventive. Dans un pays où les régions ont des histoires différenciées, la contestation au sein du parti renaîtra toujours, il faudra l'étouffer dans l'œuf; comme il faut prévenir toute organisation

autonome durable d'une société en pleine évolution.

Contradictions

Xi Jinping doit composer avec des fractions encore puissantes dans le parti, mais il consolide sa légitimité en jouant à fond la carte du nationalisme de grande puissance. Il évoque le «rêve chinois» (par analogie au «rêve américain») «de renaissance de la nation», il annonce une «ère» de 32 ans pour achever cette montée en force dans l'arène internationale, d'ici au centenaire de la fondation de la République populaire, le 1^{er} octobre 2049.

La direction chinoise va cependant se trouver confrontée à une contradiction majeure. Elle ne peut qu'être inflexible. Elle a bâti sa prééminence en attaquant et en muselant tous azimuts les pôles potentiels d'autonomie politique ou sociale... Si elle lâche du lest, elle ouvrira une boîte de Pandore revancharde. Or, elle va se trouver confrontée à des ferments de crise qui exigent une gouvernance flexible dans le domaine économique (crise de la dette, de la surproduction) et donc social : elle n'est supportable par la population que si elle assure stabilité et croissance du niveau de vie. Dans le domaine international. Pékin doit notamment trouver le moyen de reprendre l'initiative dans le Pacifique nord, où l'hégémonie US se consolide à l'occasion de la crise coréenne.

Le système de gouvernance imposé par Xi Jinping et ses soutiens va lui-même devenir un facteur de crise.

Pierre Rousset

GUYANE Macron, l'arnaqueur

Le mouvement de mars-avril dernier avait braqué les projecteurs sur les impasses de la politique française dans le dernier territoire sous tutelle du continent sud-américain. Six mois après la signature de l'Accord de Guyane, la visite du président Macron s'est placée sous le signe du mépris, de la provocation, de la division et de l'arnaqueur.

Un mépris bien colonial, avant même son arrivée, avec l'affaire de la note de «conseils sanitaires» de l'Élysée qui met en garde les journalistes contre tout contact avec l'eau du robinet, des rivières, les animaux, les relations sexuelles et une épidémie de zika maîtrisée depuis un an.

Provocation et arnaque

Un sens maîtrisé de la provocation, avec la comparaison avec le Père Noël qui laisse penser que le peuple attend des cadeaux de l'État français, alors qu'il suffirait que le centre spatial paie normalement les impôts, et que l'État rétrocède les terres aux collectivités, par exemple, pour que le territoire puisse se développer plus harmonieusement.

Une opération de division en bonne et due forme, en jouant les élus – largement soumis aux gouvernements successifs, en particulier le président de la collectivité territoriale (CTG) Rodolphe Alexandre – contre les collectifs, et en axant ses annonces sur l'immigration et l'insécurité, renforçant les logiques dangereuses du bouc-émissaire.

Une arnaque digne d'un mauvais feuilleton, quand Macron vient s'afficher dans les quartiers populaires de Cayenne, faisant des selfies avec des prostituées ou devant des sound-systems, pour éviter de rencontrer les manifestants du centre-ville.

Les enjeux restent entiers

Cependant, au-delà de la communication d'un président qui est le pur produit des agences de médias et des banques, les enjeux guyanais restent entiers. L'Accord de Guyane prévoyait la rétrocession de 650 000 hectares aux peuples autochtones et à la collectivité territoriale de Guyane (CTG), le désenclavement via la route de Maripasoula, la définition d'un projet Guyane pour répondre aux blocages identifiés par les différents pôles du mouvement (éducation, santé, foncier, sécurité, culture, économie, social...), et la possibilité, à l'issue d'états généraux, de consulter la population sur un nouveau statut modifiant le rapport à la France. Concernant les investissements dans les infrastructures, le protocole reprenait le chiffre de 2,1 milliards d'euros estimé lors des négociations, en plus d'un premier milliard accordé rapidement par le gouvernement précédent et reprenant pour l'essentiel des financements déjà prévus.

Des revendications qui ne peuvent être ignorées

L'État a choisi de s'asseoir sur la majorité de ces engagements. Macron a délibérément ignoré les membres du Kollectif Pou Lagwiyan Dékolé (KPLD) regroupant les syndicats et associations mobilisées, et porte donc l'entière responsabilité des affrontements qu'a connus Cayenne pendant deux jours : gaz lacrymogènes et tirs au flash-ball devant la préfecture, à l'issue d'une manifestation d'un millier de personnes, arrestations, entraînant une nuit d'émeute sur la principale artère du centre-ville.

Le pouvoir mise sur la démolition de la population et veut garder la main à travers d'énormes assises de l'outre-mer. Il ne pourra pourtant ignorer les revendications populaires à l'heure où en Catalogne, mais aussi en Kanaky (Nouvelle-Calédonie), ou en Corse, la crise des États renforce les volontés d'autodétermination.

Vincent Touchaleaume



Visite de Macron en Guyane © Emmelyne Octavie

ÉGYPTE Sissi assassin, Macron complice!

La venue de Sissi en France normalise au niveau international la politique contre-révolutionnaire et répressive du maréchal Sissi.

En effet, six ans après le soulèvement du peuple égyptien qui avait abouti à la destitution du président-dictateur Moubarak, les révolutionnaires et opposants se retrouvent aujourd'hui dans une situation plus que délicate, privés de toute possibilité d'expression et d'action politiques.

Détention provisoire de masse

En recevant le maréchal Sissi, Macron conforte le discours de ce dernier, assimilant toute opposition politique au terrorisme. Ce qui invisibilise les différents acteurs progressistes de la société égyptienne et permet de passer sous silence le recours à la torture, aux enlèvements et à la détention provisoire que dénonce par exemple Human Right Watch.

En Égypte, plusieurs ONG accusent en effet le gouvernement et la justice égyptienne d'utiliser la détention provisoire comme un moyen de punition politique. Un cas célèbre est celui du photjournaliste Shawkan. Avec 343 autres personnes, il encourt la peine de mort pour avoir couvert la manifestation du 14 août 2013 contre la dispersion ultra-violente du sit-in pro-Morsi de Rabaa Adaweya par la police égyptienne. Il faisait un reportage sur cette « évacuation »



pendant laquelle les forces de répression ont tué plus de 1000 personnes en moins de 24 heures. Il est aujourd'hui en détention provisoire depuis plus de trois ans, une violation du droit international mais également du droit égyptien. En Égypte, plusieurs centaines de personnes se trouvent en détention

provisoire depuis plus de deux ans. L'ONG égyptienne Egyptian Initiative for Personal Rights (EIPR) estime que la détention provisoire a remplacé la détention administrative utilisée pendant les 30 ans d'état d'urgence sous Hosni Moubarak. Il y a eu plus de 60 000 personnes arrêtées depuis 2013.

Peine de mort

Le recours à la peine de mort est en nette augmentation en Égypte depuis 2013 – année durant laquelle aucune exécution n'a eu lieu. Le nombre d'exécutions est passé de 15 en 2014 à 22 en 2015, et il a ensuite doublé avec 44 exécutions recensées en 2016. Le nombre de condamnations à mort a augmenté pour atteindre les chiffres de 509 en 2014 et de 538 en 2015, puis il a baissé, passant à 237 en 2016.

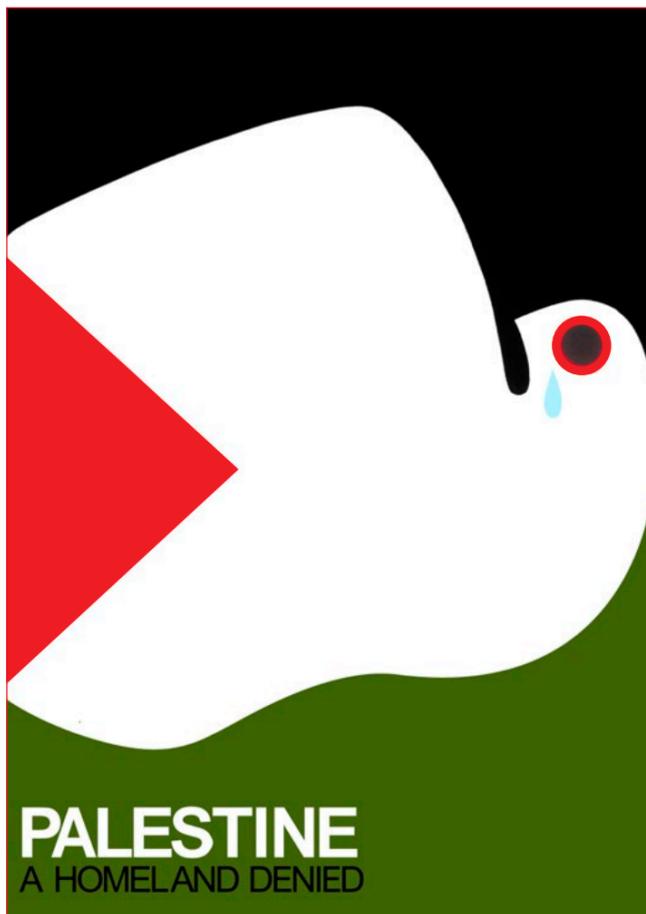
La venue en France du président Sissi s'inscrit dans le cadre d'une série de contrats d'armement signés entre les deux pays depuis 2015, L'Égypte a conclu des contrats de plusieurs milliards d'euros, comprenant 24 avions de combat Rafale, une frégate, deux porte-hélicoptères Mistral et des missiles. Pour les révolutionnaires égyptiens, il est aujourd'hui important d'arrêter le soutien inconditionnel du pouvoir français à Sissi. Condition sine qua non pour obtenir la libération des milliers d'opposants égyptiens qui sont retenus dans les commissariats et prisons égyptiennes sous couvert de lutte contre le terrorisme. Il s'agit là d'une condition préalable indispensable à la reconstruction d'une opposition progressiste à la dictature militaire, ainsi qu'à la remise en marche du processus révolutionnaire mis en suspens depuis l'arrivée au pouvoir du maréchal Sissi.

Tomas Gub

« MA PATRIE N'A JAMAIS ÉTÉ PROPRIÉTÉ DE BALFOUR ET IL N'AVAIT AUCUN DROIT DE LA TRANSFÉRER »



Un siècle après la déclaration Balfour, Ramzy Baroud, journaliste et écrivain palestino-étatsunien, exprime un point de vue palestinien sur la décision britannique de 1917. Texte initialement publié sur aljazeera.net, traduction Julien Salingue.



« Palestine: a homeland denied », Laperal (Espagne), 1979 © palestineposterproject.org

Quand j'étais un enfant qui grandissait dans un camp de réfugiés à Gaza, j'attendais le 2 novembre. Ce jour-là, chaque année, des milliers d'étudiants et d'habitants du camp descendaient sur la place principale, brandissant des drapeaux palestiniens et des pancartes, pour condamner la déclaration Balfour.

À vrai dire, mon impatience était surtout motivée par le fait que les écoles fermeraient ce jour-là, et qu'après une courte mais sanglante confrontation avec l'armée israélienne, je rentrerais tôt auprès de ma mère aimante, mangerai un snack et regarderai des dessins animés.

À l'époque, je n'avais aucune idée de qui était réellement Balfour, et comment sa « déclaration » datant d'il y a tant d'années avait changé le destin de ma famille et, au-delà, ma vie et celle de mes enfants.

Tout ce que je savais, c'est que Balfour était une mauvaise personne et qu'à cause de son terrible méfait, nous survivions dans un camp de réfugiés, encerclés par une armée violente et un cimetière, en perpétuelle expansion, rempli de « martyrs ».

«Aucun droit de transférer ma patrie à quelqu'un d'autre»

Des décennies plus tard, le destin m'amènerait à visiter l'église de Whittingehame, une petite paroisse, où Arthur James Balfour est maintenant enterré.

Alors que mes parents et mes grands-parents sont enterrés dans un camp de réfugiés, un espace toujours plus réduit, victime d'un siège perpétuel et souffrant d'incommensurables difficultés, le lieu de repos de Balfour est une oasis de paix et de calme. La prairie vide autour de l'église serait assez grande pour accueillir tous les réfugiés de mon camp.

Finalement, j'ai pris pleinement conscience des raisons pour lesquelles Balfour était une « très mauvaise personne ».

Premier ministre de Grande-Bretagne, puis ministre des Affaires étrangères à partir de la fin de l'année 1916, Balfour a promis ma patrie à un autre peuple. Une promesse faite le 2 novembre 1917 au nom du gouvernement britannique, sous la forme d'une lettre envoyée au dirigeant de la communauté juive de Grande-Bretagne, Walter Rothschild.

À l'époque, la Grande-Bretagne ne contrôlait même pas la Palestine, qui faisait encore partie de l'Empire ottoman. De toute façon, ma patrie n'a jamais été propriété

de Balfour et il n'avait aucun droit de la transférer si négligemment à quelqu'un d'autre. (...)

Des accords Sykes-Picot à la déclaration Balfour

Balfour n'agissait évidemment pas en son nom propre... Certes, la déclaration porte son nom, mais il était en réalité le fidèle agent d'un empire qui avait des intentions géopolitiques à grande échelle, pas seulement pour la Palestine, mais bien pour la Palestine en tant que partie d'un environnement arabe plus large. Juste un an plus tôt, un autre document sinistre avait été élaboré, bien que secrètement. Il avait été approuvé par un autre diplomate britannique de haut rang, Mark Sykes, et, au nom de la France, par François Georges-Picot. Les Russes furent informés de l'accord, car ils recevaient eux aussi une part du gâteau ottoman. Le document indiquait que, lorsque les Ottomans seraient écrasés, leurs territoires – dont la Palestine – seraient divisés entre les futures parties victorieuses. L'accord Sykes-Picot, également connu sous le nom d'accord pour l'Asie mineure, a été signé en secret il y a un siècle, deux ans après le début de la Première Guerre mondiale. Il révélait la nature brutale des puissances coloniales, qui considéraient rarement la terre et ses ressources en lien avec ceux qui vivaient sur cette terre et possédaient ces ressources. (...)

Les mandats britanniques et français ont été établis sur des entités arabes divisées, tandis que la Palestine a été livrée au

mouvement sioniste un an plus tard, lorsque Balfour a transmis la promesse du gouvernement britannique, condamnant la Palestine à un destin fait de guerre et d'instabilité perpétuelles.

Promesses condescendantes et mensonges

L'idée des « faiseurs de paix » et des « honnêtes négociateurs » occidentaux, omniprésents dans tous les conflits du Moyen-Orient, n'est pas nouvelle. La trahison britannique des aspirations arabes remonte à des décennies. Les Britanniques ont utilisé les Arabes comme des pions dans leur grand jeu contre leurs concurrents coloniaux, pour ensuite les trahir tout en se présentant comme des amis aux bras chargés de cadeaux. Cette hypocrisie n'a jamais été autant mise en évidence que dans le cas de la Palestine. Depuis la vague de migration juive sioniste en Palestine en 1882, les pays européens facilitaient l'installation des colons et de leurs ressources, tandis que de nombreuses colonies, grandes et petites, étaient établies. Lorsque Balfour a envoyé sa lettre à Rothschild, l'idée d'une patrie juive en Palestine était donc déjà crédible. Pourtant, de nombreuses promesses condescendantes avaient été faites aux Arabes pendant les années de la Grande Guerre, lorsque le leadership arabe auto-proclamé prenait le parti des Britanniques dans leur guerre contre l'Empire ottoman. On avait alors promis aux Arabes une indépendance immédiate, y compris pour les Palestiniens.

L'idée dominante chez les dirigeants arabes était que l'article 22 du pacte de la Société des nations devait s'appliquer aux provinces arabes dirigées par les Ottomans. Il avait été dit aux Arabes que leurs droits seraient respectés en tant que « mission sacrée de civilisation », et que leurs communautés seraient reconnues comme des « nations indépendantes ». Lorsque les intentions des Britanniques et leurs liens avec les sionistes sont devenues trop évidents, les Palestiniens se sont rebellés, une rébellion qui, un siècle plus tard, n'a jamais cessé, car les conséquences atroces du colonialisme britannique et de la prise de contrôle totale de la Palestine par les sionistes se ressentent toujours après toutes ces années. (...)

Une inégalité originelle qui se perpétue

De fait, cette histoire continue de se rejouer chaque jour : les sionistes ont revendiqué la Palestine et l'ont renommée « Israël » ; les Britanniques continuent de les soutenir, sans jamais cesser de flatter les Arabes ; le peuple palestinien reste une nation territorialement fragmentée : dans les camps de réfugiés, dans la diaspora, sous occupation militaire ou traités comme des citoyens de seconde zone dans un pays où leurs ancêtres ont vécu depuis des temps immémoriaux.

Si Balfour ne peut pas être rendu responsable de tous les malheurs qui ont frappé les Palestiniens depuis qu'il a rendu publique sa courte mais tristement célèbre lettre, l'idée que sa « promesse » incarnait – un mépris total des aspirations du peuple arabe palestinien – a été transmise d'une génération de diplomates britanniques à l'autre, de la même façon que la résistance palestinienne au colonialisme est transmise de génération en génération.

Dans un texte publié dans *Al-Ahram Weekly* et intitulé « Vérité et réconciliation », le regretté professeur Edward Saïd a écrit : « *Jamais la déclaration Balfour ni le mandat n'ont spécifiquement concédé aux Palestiniens de droits politiques en Palestine, seulement des droits civils et religieux. L'idée d'une inégalité entre Juifs et Arabes a ainsi été bâtie initialement par la politique britannique, puis par les politiques israéliennes et étatsuniennes.* » Cette situation d'inégalité se poursuit, et avec elle la perpétuation du conflit. Ce que les Britanniques, les premiers sionistes, les Américains et les gouvernements israéliens suivants n'ont jamais compris et continuent d'ignorer, à leur propre péril, c'est qu'il ne peut y avoir de paix en Palestine sans justice et sans égalité, et que les Palestiniens continueront de résister tant que demeureront les raisons qui ont été aux sources de leur rébellion il y a près d'un siècle.

CENTENAIRE DE LA DÉ

UN SIÈCLE DE DÉPOSSESSION ET DE RÉSIDENCE EN PALESTINE

« Rock of Palestine », Abdel Latif Muhanna (Palestine), 1985 © palestineposterproject.org

Le 2 novembre 1917, le ministre britannique adressait une lettre à Lionel Walter Rothschild juive en Grande-Bretagne et grand

Par cette lettre, Balfour apportait le soutien officiel du gouvernement au projet d'établissement d'un « foyer national pour le peuple juif » en Palestine, alors sous administration ottomane : « *Le Gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte soit aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, soit aux droits et au statut politiques dont les Juifs disposent dans tout autre pays. Je vous serais obligé de porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération sioniste.* »

Un siècle de dépossession

Cette promesse, connue sous le nom de « déclaration Balfour », est un moment clé de l'histoire de la Palestine, puisque pour la

première fois le gouvernement d'une grande puissance s'engageait à appuyer le mouvement sioniste, alors ultra-minoritaire dans les communautés juives. La déclaration Balfour scelle l'alliance entre sionisme et impérialisme, en même temps qu'elle scelle le sort des Palestiniens : ils sont symboliquement déposés de leur terre par une puissance coloniale qui l'attribue à un mouvement dont nombre de dirigeants ne cachent pas leur intention de les en déposséder physiquement. Pour l'écrivain Arthur Koestler, avec la déclaration Balfour, « *une nation a solennellement promis à une seconde le territoire d'une troisième* ». Se souvenir, 100 ans plus tard, de la promesse britannique, c'est rappeler que pour les Palestiniens, la lutte contre la dépossession n'a pas commencé en 1967, après l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, ni même en 1948, au moment de la création de l'État d'Israël. Le processus de dépossession s'étale

DECLARATION BALFOUR

MÈCLE SSESSION SISTANCE ESTINE

ue des Affaires étrangères, Arthur Balfour, child, membre éminent de la communauté argentier du mouvement sioniste.

sur un siècle et, contrairement à la mythologie entretenue par le mouvement sioniste et ses alliés, la résistance palestinienne est antérieure aux premières guerres israélo-arabes, avec notamment la grande révolte de 1936, matée conjointement par les Britanniques et les milices armées sionistes.

Discriminations structurelles

La déclaration Balfour inscrit dans le langage diplomatique international le déni des droits nationaux des Palestiniens, puisque seuls sont mentionnés leurs droits « civils et religieux », et qu'ils sont qualifiés, par un euphémisme destiné à nier leur identité, de « collectifs non juives ». Les 700 000 Arabes de Palestine (plus de 90 % de la population) sont réduits au statut de résidents sans droits politiques, ce qui valide a posteriori la thèse des dirigeants sionistes selon laquelle la Palestine serait « une terre sans peuple ». 50 ans plus tard, la dirigeante israélienne

Golda Meïr déclarera, à propos des territoires occupés par Israël : « Comment pourrions-nous rendre ces territoires ? Il n'y a personne à qui les rendre. » Se souvenir, 100 ans plus tard, de la promesse britannique, c'est ainsi comprendre que l'oppression et les discriminations coloniales subies par les Palestiniens ne sont pas un accident de parcours, mais le produit d'une longue histoire. La résistance palestinienne à ce processus de longue durée n'a jamais cessé, même si l'on doit reconnaître que le mouvement national traverse aujourd'hui une crise historique et que les Palestiniens font face à un rapport de forces considérablement dégradé. Une chose est certaine : l'apartheid israélien est un phénomène structurel, qui ne pourra être aboli que si les fondements même de l'État d'Israël et son rôle d'avant-poste de l'impérialisme occidental dans la région sont analysés, dénoncés et combattus. **Julien Salingue**

« COLONIALISME ET ANTISÉMITISME ASSOCIÉS ONT DONNÉ LA PROMESSE D'UN FOYER NATIONAL JUIF EN PALESTINE »



Entretien avec Michèle Sibony, de l'Union juive française pour la paix (UJFP).

Nous sommes en novembre 2017, soit 100 ans après la déclaration Balfour. Comment comprendre, avec le recul, ce choix du gouvernement britannique ?

En 1917, la Première Guerre mondiale et la révolution russe inquiètent la Grande-Bretagne. Alors que les accords Sykes-Picot signés en 1916 entérinent le découpage du Moyen-Orient ottoman entre la France et la Grande-Bretagne, ils prévoient un statut international pour la Palestine. La Grande-Bretagne croit au « pouvoir juif » : de nombreux textes d'hommes politiques de l'époque en attestent. Satisfaire les juifs étatsuniens permettrait d'obtenir l'aide militaire américaine refusée à la Triple-Entente, satisfaire les juifs russes très présents dans la révolution permettrait à la Russie de rester en guerre, la position de la Grande-Bretagne dans l'Orient arabe, notamment autour du canal de Suez, serait renforcée face à la France qui revendique aussi la Palestine comme partie de la Grande Syrie. La promesse de Balfour se veut donc un message envoyé aux juifs du monde entier tout en étant une forme de

contrat de sous-traitance proposé aux sionistes juifs pour maintenir ou positionner ses intérêts impérialistes. D'autre part, Balfour comme Lloyd George ont grandi dans un environnement évangéliste, à la fois antisémite et millénariste : l'avènement messianique passe par le retour des juifs sur la terre biblique¹. Enfin, comme pour toutes les puissances coloniales de l'époque, les « indigènes » n'ont strictement aucune importance aux yeux de la puissance impériale. Colonialisme et antisémitisme associés donneront ainsi la promesse d'un foyer national juif en Palestine. Lord Montagu dans son « mémorandum sur l'antisémitisme actuel du gouvernement britannique » ne s'y trompe pas, et assume que « [les] Turcs et les autres musulmans seront regardés en Palestine comme des étrangers, exactement de la même façon que les juifs seront après cela traités en étrangers dans tous les pays sauf la Palestine ».

En quoi la déclaration Balfour a-t-elle contribué à légitimer et développer le mouvement sioniste ?

En réalité, en 1917 le sionisme est un mouvement ultra-minoritaire dans le monde juif, qu'il soit européen, russe ou américain. Les juifs assimilationnistes, comme les religieux orthodoxes et les juifs révolutionnaires sont totalement opposés au sionisme. Les religieux refusent le nationalisme qui veut remplacer la religion : à leurs yeux, seul le messie peut donner aux juifs la terre d'Israël. Le Bund, syndicat juif en Russie, Lituanie et Pologne, premier parti juif de Pologne, revendique le *doj kait* ou « ici-té » en français, c'est-à-dire la lutte pour l'amélioration de leur condition là où les juifs se trouvent, et une autonomie nationale et culturelle mais non territoriale dans un empire russe qu'ils souhaitent voir transformé en fédération des peuples². Ainsi, si le sionisme est d'abord un colonialisme européen, l'antisémitisme est d'abord un anticolonialisme juif. Les premiers et les plus nombreux antisémitistes ont été juifs... jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Et l'on ne parlera pas ici des juifs orientaux ou du Maghreb, ni reconnus, ni visés ni concernés, par le sionisme de cette époque. Cinq ans après la déclaration Balfour, le mandat sur la Palestine, confié par la SDN en 1922 à la Grande-Bretagne, reprend intégralement les termes de la promesse, et donne une validation, par le droit international, du sionisme comme implantation « nationale » juive en Palestine. La charte de l'OLP de 1964 faisait d'ailleurs commencer le sionisme d'État à partir de la déclaration Balfour, considérant de fait que les juifs arrivés avant cette date en Palestine étaient des immigrants ayant vocation à devenir palestiniens. C'est l'article 20, qui déclare que « la déclaration Balfour, le mandat pour la Palestine, et tout ce qui a été fondé sur eux, sont déclarés nuls et nonavenus... »

Les sionistes ont fini par se retourner contre leur parrain britannique, au point que certains ont parlé d'une guerre d'indépendance comme celle qui a eu lieu aux États-Unis. Que vaut cette comparaison ?

La naissance du nationalisme juif est l'un des fondements du sionisme, mais pas forcément étatique. Le sionisme étatique, qui reprend à son compte la conception européenne de l'époque sur l'État-nation, ignore les droits indigènes en bon mouvement colonial européen qu'il est. Cela va partiellement occulter, ou en tous cas donner un caractère secondaire, à la colonisation de la Palestine qui en découle : chaque peuple sur sa terre, un peuple sans terre sur une terre sans peuple. Le nature coloniale du sionisme sera alors invisibilisée pour beaucoup (mais pas pour les peuples arabes), et le sionisme sera considéré comme un nationalisme local entrant en concurrence avec le nationalisme palestinien. C'est ainsi que ce qui sera présenté par le mouvement sioniste comme la guerre d'indépendance contre la Grande-Bretagne va littéralement recouvrir et effacer le mouvement d'indépendance indigène palestinien en marche, comme il recouvre et efface la Naqba, la grande expulsion de 1948. De fait, le retrait de la Grande-Bretagne laisse en place une nouvelle puissance coloniale, Israël, qui continue à défendre les intérêts occidentaux sur lesquels elle n'a cessé de s'appuyer. On peut aussi rappeler que 1947, l'année du plan de partage de la Palestine, est aussi celle de la partition de l'Inde après le retrait de la Grande-Bretagne... Et qu'en 1917 Balfour répondait déjà à Montagu qui l'interrogeait sur le sort qu'il réservait à la Palestine : « Je veux créer une petite Ulster. »

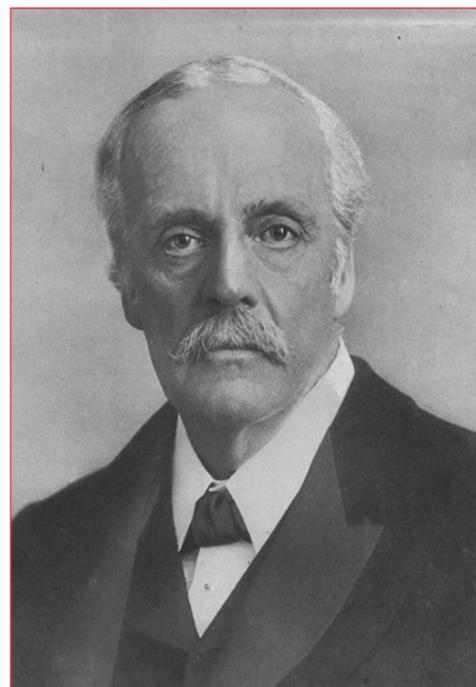
100 ans plus tard, se souvenir de la déclaration Balfour, c'est

se rappeler que les problèmes n'ont pas commencé en 1967, ni même en 1948. En quoi est-ce important pour comprendre les réalités actuelles ?

La déclaration Balfour constitue un moment clé dans l'inscription du sionisme dans le droit international, dont les étapes ultérieures seront le mandat confié par la SDN, puis le plan de partage de 1947 par l'ONU. Le mépris colonial qui a présidé à ces différentes étapes a permis le déracinement d'un peuple et la non-prise en compte de ses droits. Si l'on considère le processus d'Oslo, défunt depuis bientôt vingt ans comme le dernier avatar de cette gestion sous tutelle, on peut constater que les droits élémentaires du peuple palestinien n'y ont pas été préservés ou défendus, ni le droit au retour des réfugiés garanti par l'ONU, ni le statut de Jérusalem-Est, ni même le semblant de partition (très inégale) se référant au précédent plan de partage de 1947. Tout cela pendant que la colonisation des territoires occupés en 1967 se poursuit, dans l'indifférence des mêmes nations qui ont poussé à la création du foyer national juif, initié par la Grande-Bretagne et la déclaration Balfour. Si la déclaration Balfour nous rappelle une chose, c'est bien que le seul processus en cours depuis la promesse, toujours renouvelé, est celui de la colonisation continue du territoire palestinien. La « solution » d'aujourd'hui passe par la décolonisation d'Israël comme régime colonial et la reconnaissance de droits égaux à tous les habitants actuels de la Palestine.

Propos recueillis par Julien Salingue

1 - K. Guediri, « The Balfour Declaration », <http://arabi.assafir.com/Article/219/5558>
2 - R. Khekkat, « Juifs européens opposés au mouvement sioniste naissant : une histoire oubliée », <https://www.etatdexception.net/juifs-europeens-contre-le-mouvement-sioniste-naissant-une-histoire-oubliee/>



Foreign Office,
November 2nd, 1917.

Dear Lord Rothschild,

I have much pleasure in conveying to you, on behalf of His Majesty's Government, the following declaration of sympathy with Jewish Zionist aspirations which has been submitted to, and approved by, the Cabinet.

His Majesty's Government view with favour the establishment in Palestine of a national home for the Jewish people, and will use their best endeavours to facilitate the achievement of this object. It being clearly understood that nothing shall be done which may prejudice the civil and religious rights of existing non-Jewish communities in Palestine, or the rights and political status enjoyed by Jews in any other country.

I should be grateful if you would bring this declaration to the knowledge of the Zionist Federation.

Arthur Balfour

PSA

Intérimaires en lutte



Depuis plusieurs années, flexibilité exige, les usines automobiles carburent à l'intérim. Chez Renault la proportion d'intérimaires dépasse 80 % sur les chaînes de montage des usines comme Sandouville ou Flins. Même politique chez PSA : le nombre total d'intérimaires y atteint 8 000, principalement en poste sur les chaînes de montage.

Dans l'usine PSA de La Janais, près de Rennes, on compte environ 1 000 intérimaires pour une usine de 2 200 salariés. Disparités de salaires et de statuts pour le même travail sur une chaîne de montage, salaires et primes non versés, turn-over très important parmi les intérimaires, premiers sortis des usines lors des baisses de production : la situation est de plus en plus insupportable.

La preuve par la lutte !

Des débrayages ont eu lieu sur le site de Sochaux ce mois d'octobre. Et dans l'usine PSA de Rennes La Janais, le 19 octobre, a eu lieu un débrayage de 85 grévistes, dont au moins 60-70 intérimaires, défilant dans les ateliers, et revendiquant des augmentations de salaires et de la prime de panier, le montage étant à l'arrêt. Le mouvement s'est poursuivi le lendemain.

La direction de l'usine s'est vite inquiétée de cette mobilisation. Dès le 19 octobre, une délégation de grévistes composée de sept intérimaires à raison de deux par boîtes d'intérim, et d'un délégué CGT, a rencontré deux représentants de la direction de PSA, ainsi qu'un représentant de chacune des trois principales boîtes d'intérim, Manpower, Synergie et Adecco, chacune d'entre elles employant environ 350 intérimaires sur l'usine. Aucun résultat. Et après une nouvelle réunion avec Manpower, rien sinon la confirmation d'un paiement de 56 euros par jour chômé, avec deux jours de carence contre quatre jusqu'à présent dans les autres boîtes d'intérim. Bien loin des revendications !

La grève n'a pas été ensuite reconduite, chacun préservant ses forces pour une bagarre qui ne fait que commencer. Après ces premiers débrayages, rien n'est réglé, mais leur succès a contribué à nous donner le moral, rappelant que la force des travailleurs réside dans sa riposte collective.

Correspondant

Braquer les projecteurs sur ce sujet, c'est une façon pour Macron de faire semblant de se préoccuper des travailleurs tout en flattant le sentiment nationaliste. La chasse habituelle sur les terres du FN... Rappelons que le détachement ne représente que 0,9% de l'emploi en Europe, 0,7% en France. Et que la France est à la troisième place des pays... dont sont originaires les travailleurs détachés en Europe, dans des secteurs tel que la finance, l'assurance et l'immobilier. On comprend donc que le président banquier n'ait pas à cœur de remettre en cause le détachement en lui-même, qui profite bien aux grandes entreprises françaises.

Esbroufe

L'accord ne prévoit presque rien en réalité. 12 mois au maximum pour un détachement : une promesse de campagne de Macron ; un « point chaud » de la négociation... Mais non seulement l'accord autorise une prolongation de cette durée de six mois sur simple déclaration et de plus, il s'agit d'un faux débat, la durée moyenne du détachement dans l'UE étant de moins de quatre mois.

Autre point présenté comme une avancée : l'obligation d'appliquer aux travailleurs détachés la rémunération du pays d'accueil – avec tous les avantages que cela implique (primes, treizième mois, etc.), et plus seulement le salaire de base – ainsi que l'obligation de leur appliquer les conventions collectives. Il s'agit donc d'éviter que les travailleurs détachés soient payés au rabais.

Mais en théorie, c'est déjà ce que prévoit le droit concernant les travailleurs détachés. Selon le Code du travail qui transpose la directive de 1996, les employeurs qui détachent des travailleurs en France doivent appliquer la loi et les conventions collectives françaises dans certaines matières, ce que l'on appelle le « noyau dur ». Ainsi l'employeur doit à ses travailleurs détachés le salaire minimum du pays d'accueil, y compris les majorations pour les heures supplémentaires, ainsi que les accessoires de salaire légalement ou conventionnellement fixés. Les accessoires de salaire désignent les différentes primes, avantages en nature, frais

professionnels et indemnités versées par l'employeur en sus des salaires de base.

L'exemple du BTP

Dans le bâtiment, secteur emblématique des débats sur le détachement, il s'agit par exemple des indemnités pour les « petits déplacements ». Le problème c'est que l'indemnité de trajets et l'indemnité de transport pour les petits déplacements, qui constituent pour les ouvriers français un ajout significatif à leur salaire, n'est pas dû à la majorité des détachés. En effet, ces indemnités ne sont versées que si le transport n'est pas organisé par l'entreprise et si le ou la salarié(e) n'est pas logé par l'entreprise à proximité du chantier. Deux conditions rarement réunies pour les travailleurs étrangers détachés dans le BTP qui sont le plus souvent logés par leur employeur dans un logement collectif à proximité du chantier

DIRECTIVE EUROPÉENNE

Travailleurs détachés... des droits minimum

La semaine dernière, le gouvernement a annoncé fièrement sa réussite concernant la révision de la directive sur les travailleurs détachés. Un accord a été trouvé.

Macron a crié victoire, s'empressant de déclarer à la presse que la limitation à 12 mois de la durée du détachement était une « première étape vers l'Europe que nous souhaitons, celle qui protège et celle qui unit ». Vraiment ?



et transportés au travail par une camionnette de l'entreprise.

Tout est fait pour que ces travailleurs ne perçoivent rien de plus que le minimum conventionnel français, qui est de toute façon dans le BTP au niveau du SMIC. De plus, la révision de la directive ne va rien changer au fait que les cotisations sociales des travailleurs détachés sont payées par son employeur dans le pays d'origine, ce qui fait que le salaire brut des travailleurs détachés restera très souvent inférieur aux salaires du pays d'accueil. Elle ne va rien changer non plus au fait que seule une toute petite partie du Code du travail s'applique aux travailleurs détachés.

Pour que cela change vraiment

Les directions syndicales sont dépassées. Dans un communiqué du Comité de dialogue social européen et international (CFDT, CGT, Force ouvrière, CFTC et CFE-CGC), elles ont rappelé qu'elles espéraient « une égalité de traitement entre travailleurs dans la définition d'un salaire minimum ». Or, c'est théoriquement déjà le cas ! Pas la peine d'espérer davantage sans se donner les moyens que les choses changent. À l'instar de la sous-traitance et de l'intérim, le

détachement permet aux grandes entreprises françaises de diminuer leurs coûts en ayant recours à une main-d'œuvre corvéable à merci. Et par ce biais, de mettre la pression à toutes les travailleuses. Le problème, ce n'est pas la lutte contre le « dumping social » (façon politiquement correcte de renvoyer à l'étranger la responsabilité des problèmes et d'alimenter la xénophobie et le racisme ambiant) et la solution ce n'est pas de batailler sur des règles symboliques censées limiter les dégâts.

Le fond du problème, c'est la trop grande liberté laissée aux entreprises d'exploiter toujours plus la force de travail en la divisant en sous-catégories. Il faut combattre cette division dans nos propres rangs et revendiquer clairement la suppression du dispositif de marchandage, et l'embauche des travailleurs étrangers par les entreprises donneuses d'ordre avec les mêmes droits que les travailleurs nationaux. Cela s'accompagne d'une position sans équivoque en faveur de la liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous, quel que soit le pays d'origine.

Comité inspection du travail
Île-de-France

MARSEILLE Une action efficace au lycée Saint-Exupéry : le droit de retrait

Avec la décision du gouvernement de supprimer un maximum de CUI, les professeurEs du lycée Saint-Exupéry ont appris, le jour de la prérentrée, que ce serait 28 postes qui seraient supprimés sur l'établissement.

Le lycée s'était déjà mobilisé l'année dernière en réaction à la perte du statut de Zep. Et la perte de ces 28 postes a été perçue comme une attaque supplémentaire et inadmissible à nos conditions de travail.

Un mouvement déterminé et organisé

La rentrée ne s'est pas faite devant la classe, mais devant la préfecture. Face à la contestation, la DASEN s'est engagé à maintenir « une dizaine » de contrat CUI. Les cours ont alors repris



sans que la situation du lycée ne se soit réellement améliorée. En particulier pour la vie scolaire du lycée, qui fonctionnait en sous-effectif. Puis, suite à une

bagarre d'élèves, constatant que la vie scolaire n'avait pas le moyen d'intervenir et d'assurer la sécurité des élèves, les professeurEs et la vie scolaire ont refusé d'aller

travailler, en appelant à leur droit de retrait. En assemblée générale de l'ensemble des personnels de l'établissement, nous avons voté à plus de 50 personnes que nous ne retournerions pas travailler tant que nos revendications ne seraient pas satisfaites. Face à la détermination et à l'organisation du mouvement, l'inspection académique a préféré céder et a annoncé le lundi suivant l'AG que nous obtenions 3 surveillants supplémentaires en CDD et 2 de plus en CUI.

Anna Stronaute

SPÉCULATION

Le beurre... et l'argent du beurre

« Ce à quoi on assiste, c'est à un jeu de poker menteur ultra-spéculatif ». C'est ainsi que Laurent Pinatel, de la Confédération paysanne, explique la pénurie de beurre dans les grandes surfaces et les difficultés d'approvisionnement des artisans et petits industriels de la filière.

Du leur côté, les producteurs de lait affiliés à la FNSEA multiplient les interventions dans les grands supermarchés pour expliquer aux consommateurs, qui

s'inquiètent de voir les rayons vides, que tout cela est une question de prix, les éleveurs n'en pouvant plus de travailler à perte alors qu'industriels et distributeurs refusent de payer le juste prix.

SÉCURITÉ SOCIALE Qui veut noyer son hôpital...

« 30% des dépenses de l'assurance maladie ne sont pas pertinentes » ; « Nous allons fermer les lits qui ne servent à rien, ou les réorienter vers de nouveaux besoins » : pour justifier les nouvelles coupes dans les dépenses de santé et les nouvelles attaques contre l'hôpital, Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, ne lésine ni sur les grosses ficelles ni sur les gros mensonges.

Qu'importe si personne au ministère n'a été capable d'argumenter le chiffre astronomique de « dépenses non pertinentes » annoncées par la ministre. Quant aux « lits qui ne servent à rien », il suffit, pour en juger, de se rendre dans les services d'urgences hospitalières, et d'y voir des malades attendant sur des brancards, dans les couloirs, que des lits se libèrent dans les services bondés de l'établissement.

Notre ministre libérale « découvre » cette vérité élémentaire : la course à la rentabilité pour chaque établissement pousse les gestionnaires à la multiplication des actes qui rapportent le plus, et ce au détriment des malades et d'une utilisation rationnelle et intelligente des ressources de la Sécurité sociale. Mais pour elle, la « solution » consiste à étrangler encore plus l'hôpital sous couvert

de « promouvoir l'excellence » : faire plus et mieux avec moins de personnel et de moyens. C'est que le but poursuivi, dans la continuité des lois « Bachelot » et « Touraine » n'est pas de donner à l'hôpital public les moyens de remplir ses missions, mais de transférer celles-ci à des réseaux de soins privés sous le contrôle des assurances « complémentaires ».

Jean-Claude Delavigne



Trois milliards d'euros de réduction de crédits

Les contes et légendes de la ministre n'ont qu'un but : faire croire qu'il existe des « marges de manœuvre énormes » pour couper encore et toujours dans les dépenses hospitalières. Sur les trois milliards d'euros de réduction de crédits que le gouvernement entend imposer à l'assurance maladie, la moitié doit être assumée par les établissements hospitaliers, où règne déjà l'épuisement professionnel, du fait du manque de personnel et d'une gestion donnant la priorité à la « productivité » sur la qualité et la sécurité des soins. Pour une part la ministre n'a fait que reprendre les recettes des gouvernements précédents. L'extension de la « chirurgie ambulatoire » consiste à faire sortir l'opéré le jour même de son intervention et permet de diminuer fortement les coûts. Cela devrait concerner 70% des actes chirurgicaux en 2020, pour le plus grand bien de la productivité des établissements mais pas forcément pour celui des malades dont la sécurité et le suivi des soins, une fois sorti, de l'hôpital n'est souvent pas garantie.

Faire plus et mieux avec moins de personnel et de moyens

Vieille recette aussi : l'augmentation du forfait hospitalier de 2 euros sera à la charge des patientEs ou de leur assurance complémentaire... dont les tarifs ne cessent d'augmenter. Au chapitre des nouveautés : la remise en cause de « tarification à l'activité » présentée depuis 15 ans comme la formule miracle pour financer les établissements hospitaliers.

INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

Le grand chamboulement

Au milieu de l'ensemble des régressions sociales inscrites dans les ordonnances Macron, le lessivage des institutions représentatives du personnel (IRP) est peut-être la plus concrète.

Elle risque toutefois de se mettre en place sur fond d'attitude profondément attentiste des salariéEs.

Profondément ancrées dans l'histoire du mouvement ouvrier

C'est dans un contexte de rapport de forces favorable au monde du travail qu'ont été mises en place les instances représentatives du personnel. Juin 1936 pour les délégués du personnel, sortie de la Seconde Guerre mondiale pour les comités d'entreprise, élection de Mitterrand pour les comités hygiène, sécurité et conditions de travail. Mais, au fil des années, les aspects les plus revendicatifs se sont étioilés. Finis les cahiers de revendications construits avec les salariéEs lors du passage sur les chaînes, les ateliers et les bureaux. Grandement oubliées les activités sociales et culturelles des comités d'entreprise, tournées vers l'accès des travailleurEs à la culture, aux loisirs. Les prérogatives des CE en matière économique passent au second plan avec le déferlement de réunions de « dialogue social » avec les directions et surtout les

négociations au long cours des plans de sauvegarde de l'emploi, plans de départs volontaires et autres versions de plan de licenciements. A contrario, le CHSCT, avec les droits d'alerte liés au droit de retrait des salariéEs, la possibilité d'expertises, est devenue l'instance la plus gênante pour le patronat. Au total, la dégradation du rapport de forces, la perte de repères des militantEs syndicaux, l'affaiblissement du syndicalisme ont creusé un fossé grandissant entre les salariéEs et celles et ceux qui sont censés défendre leurs droits et les instances ad hoc.

Une entreprise de démolition

Mais, malgré leurs limites, les intrusions des salariéEs dans le pouvoir patronal restent exorbitantes pour celui-ci. La répression faite de harcèlement, sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement est la quotidien des militantEs les plus actifs. Les limitations des prérogatives des CE ont été un objectif des gouvernements depuis 30 ans. Avec les ordonnances Macron, finie la guérilla, on passe aux armes de destruction massive.



Le regroupement en une seule instance, le conseil social et économique, va peser lourd sur les possibilités d'action des éluEs et mandatéEs. En pratique les réductions visent à s'aligner sur les délégations uniques du personnel mises en place dans les entreprises de moins de 300 salariéEs par Rebsamen. Baisse du nombre d'élus, suppression des suppléantEs, réduction du nombre des heures de délégations.

Professionnalisation accrue des éluEs, réduction des moyens des instances, disparition de fait des CHSCT ou en tout cas de leurs moyens réels d'action : tout concourt à faire des CSE une simple caution des politiques patronales. Un bouleversement qui devrait conduire les organisations syndicales à revoir une grande partie de leur fonctionnement.

Robert Pelletier

GLYPHOSATE Interdiction immédiate!

La difficulté de s'y retrouver dans la communication abondante autour du glyphosate est le résultat conjugué, d'une part, de l'art consommé de la désinformation de Monsanto et, d'autre part, de l'incapacité des gouvernements et des élus européens à s'affronter aux groupes de la chimie et à l'agriculture industrielle.

Le glyphosate est un herbicide puissant, non sélectif, breveté en 1974 et commercialisé sous le nom de Roundup par Monsanto. Le groupe a aussi mis au point des semences génétiquement modifiées pour résister au Roundup, dites Roundup Ready (soja, coton, maïs, etc.). Cela lui permet de vendre aux agriculteurs à la fois l'OGM et le désherbant!

Effets néfastes pour la santé

Mais le glyphosate est déjà connu pour ses effets néfastes pour la santé. Il est par exemple une des causes de la maladie du rein qui frappe les paysanEs du Sri-Lanka. Il est classé comme cancérigène probable depuis mars 2015 par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui dépend de l'Organisation mondiale de la Santé. Face à cela, l'industrie chimique utilise toujours la même méthode : semer le doute. Faux scoop pour décrédibiliser l'étude du CIRC, nouvelle étude prétendument indépendante mais téléguidée par la firme... Les « Monsanto Papers » (un ensemble de mails internes révélés l'été dernier dans le cadre d'une plainte) prouvent que Monsanto a cherché à influencer les médias et la recherche scientifique afin de minimiser ou nier la toxicité du Roundup.

Le « Tribunal Monsanto », réuni les 15 et 16 octobre 2016 par des dizaines d'associations, a conclu que « si le crime d'écocide existait en droit international, alors les activités de Monsanto pourraient relever de cette infraction. » La pétition lancée par Greenpeace demandant l'interdiction des herbicides à base de glyphosate, la réduction jusqu'à l'élimination des pesticides ainsi que leur évaluation scientifique indépendante de l'industrie, a recueilli 1,3 million de signatures.

Urgent... d'attendre

L'affaire devrait donc être simple, la licence d'utilisation du glyphosate dans l'Union européenne expirant fin 2017 (après un report de 18 mois par la Commission européenne en juin 2016) : il suffirait de ne pas la renouveler. Mais le 25 octobre, les 28 États européens ont une nouvelle fois reporté la décision à une date ultérieure non précisée, n'étant pas parvenu à dégager une majorité. La Commission voulait autoriser à nouveau le glyphosate pour dix ans, avant de proposer une durée de cinq à sept ans, et désormais quatre ans. Le Parlement européen se prononce quant à lui, dans une résolution non contraignante, pour un renouvellement de l'autorisation pour... cinq ans. Et l'eurodéputé EÉLV Yannick Jadot de trouver que « le signal du Parlement européen est très fort » ! Et pendant ce temps-là, Monsanto continue de faire des profits, l'agriculture industrielle continue d'empoisonner les paysanEs, les aliments, et celles et ceux qui les consomment, les sols et l'eau...

Commission nationale écologie

Les effets de la suppression des quotas laitiers

Les éleveurEs ont parfaitement raison lorsqu'ils récusent l'argument de l'augmentation du prix du lait. Certes le prix est reparti à la hausse, mais c'est après les fortes baisses enregistrées en 2015 et 2016, et le niveau actuel reste inférieur à celui de 2014. On se souvient que l'effondrement, au-dessous des coûts de production, avait provoqué des manifestations auxquelles le ministre de l'Agriculture comme la Commission européenne avaient répondu en conseillant aux éleveurEs de limiter leur production, avec des aides à l'appui et des mesures de stockage de la poudre de lait. Pour résumer, la Commission européenne a, avec l'accord des gouvernements nationaux, supprimé en 2015 les

quotas laitiers, qui adaptaient l'offre à la demande, pour complaire aux industriels qui allaient profiter de la surproduction pour tirer à la baisse le prix de la matière première. Mais, face à la levée des fourches, elle a encouragé la maîtrise de la production, sous une forme bien moins organisée et sans aucun souci de la qualité et de la variété des produits mis sur le marché. Il ne s'agit pas de mythifier les quotas : ils n'ont pas empêché des milliers d'exploitations de disparaître, mais ils avaient au moins assuré une certaine stabilité des prix.

Des politiques collectives sont nécessaires

Il est exact que la production de matières grasses a baissé alors que

la demande augmentait. Mais c'était couru d'avance. À titre individuel l'éleveurE, confronté en amont à une hausse des coûts de production sur laquelle il n'a pas la main et, en aval, aux prix trop bas imposés par les laiteries – elles mêmes pressurées par l'agro-industrie – fait des choix économiques à son échelle, pour préserver ses revenus : si la production de lait à plus forte teneur en matières grasses génère des dépenses supplémentaires non couvertes par le prix de vente, il ne fera pas ce choix. L'adéquation de la production – en quantité et en qualité – aux besoins de la population suppose des politiques collectives, une planification débattue par les agriculteurEs, les salariéEs des filières et les consommateurEs.

Mais, comme le soulignent tous les syndicats agricoles, les aléas de la production ne suffisent pas à expliquer la flambée du prix du beurre et une pénurie dont beaucoup pensent qu'elle est organisée à la fois par du stockage et une priorité donnée aux marchés à l'exportation, plus rémunérateurs. Les froncements de sourcil du ministre, ses propos rassurants et quelques mesurette ne régleront rien. L'alimentation est un besoin fondamental dont la satisfaction ne peut être garantie qu'en la sortant des griffes du capitalisme, en socialisant l'industrie et la grande distribution.

Gérard Florenson



Les comités en action!

Eure (27) Un comité Stop Linky à Louviers. Le 18 octobre, le Collectif 27 des résistances (NPA, PCF, Ensemble!, quelques membres de la FI) invitait trois militants anti-Linky (membres de Stop Linky Rouen agglo et du Comité anti-Linky Pointe de Caux) et une adjointe de Saint-Étienne-du-Rouvray (municipalité opposée à l'installation des compteurs). Objectif: discuter et répondre aux questions des 90 personnes réunies. Inquiétude, critiques, témoignages... rien n'a manqué à la liste des raisons de s'opposer à la pose du Linky. Pour y parvenir, les participantEs ont lancé la création d'un comité Stop Linky. Le maire d'Alizay, présent dans la salle, a annoncé vouloir organiser en novembre une réunion d'information dans son village et prendre un arrêté d'opposition au Linky. Une nouvelle résistance démarre!



DR

Chambéry Attaque de l'extrême droite

Comme chaque année, le groupe de Chambéry de la Fédération anarchiste organisait vendredi 20 octobre sa soirée de rentrée dans un bar bien connu du milieu militant chambérien. Au programme, concert de rebetiko (musique populaire grecque), ambiance familiale et repas partagé. Aux alentours de 21 heures, alors que le concert vient de débiter à l'intérieur du bar, une douzaine de néonazis débarquent et se postent sur le trottoir d'en face. La réaction collective est immédiate et des slogans commencent à être lancés par les personnes présentes à l'extérieur. Rapidement alertés, ceux qui écoutaient le concert sortent et un groupe se forme afin d'éviter que les nervis d'extrême droite n'investissent le lieu. Puis la douzaine de fachos lance l'assaut, certains armés de triplex (ceinture en métal) ou de chaînes de vélo. Rapidement repoussés dans une rue adjacente, ils finissent par s'enfuir peu avant l'arrivée de la police alertée par les voisins. La soirée reprend petit à petit son cours pendant que les parents rentrent chez eux avec leurs enfants et les deux blessés les plus graves sont accompagnés à l'hôpital. Parmi la douzaine d'agresseurs, certains sont bien connus des militants antifascistes chambériens. On retrouve pêle-mêle des militants d'Edelweiss Pays de Savoie, de Civitas et un militant du Front national jeunesse (FNJ). Un militaire du 13^e bataillon de chasseurs alpins, basé à Chambéry, était également de la partie. Voilà quelques mois que l'on remarque un rapprochement entre le groupuscule néofasciste Edelweiss Pays de Savoie et le mouvement catholique intégriste Civitas dont Alexandre Gabriac a été le candidat aux dernières législatives. Il n'est pas étonnant de retrouver dans cette équipe de gros bras un militant du FNJ, tant la frontière entre ces organisations est poreuse, bien loin de la dédramatisation annoncée par Marine Le Pen. Tous ces bas du front se réunissent le lendemain pour une conférence organisée par Civitas sur la guerre d'Espagne en présence de Gabriac et de... David Berton responsable du FNJ Savoie. Quelques agressions isolées avaient déjà eu lieu à l'encontre de jeunes repérés comme antifascistes, mais une telle attaque contre un événement militant est inédite à Chambéry. Les réactions de soutien et de solidarité n'ont pas tardé, notamment celle du NPA dont un des militants a été légèrement blessé lors de la soirée. Une manifestation unitaire a réuni, samedi 28 octobre, 300 personnes, encadrées par un dispositif policier là aussi inédit. Des Lyonnais, Grenoblois et Hauts-Savoisyards sont également venus manifester à nos côtés. La manifestation a reçu un bon accueil de la population et a traversé les rues de Chambéry en musique et en slogans, dans une ambiance bon enfant et déterminée. À l'heure où des militants néonazis se préparent à commettre des attentats (affaire Logan N.) et où l'extrême droite progresse un peu partout en Europe, il ne faut surtout pas baisser la garde et combattre cette peste brune partout où elle se trouve.

Réunion nationale

Une commission antiraciste réussie

Une trentaine de camarades, venant de la plupart des régions et de Paris, se sont réunis les 28 et 29 octobre pour débattre de la solidarité avec les migrantEs.

Après avoir fait le point sur les mobilisations actuelles, leurs formats et leurs limites, nous avons échangé sur les réponses des États européens face aux migrantEs. Alors que la plupart des déplacéEs et réfugiéEs restent dans leur propre pays ou les pays limitrophes, que seulement une partie infime arrive en Europe (ils représentent 0,17% de la population européenne), les États, dont la France, répondent par un scandaleux refus d'accueil. À la militarisation et l'externalisation des frontières, nous opposons leur ouverture! Des discussions riches, sur la manière dont les intérêts de la classe capitaliste se traduisent dans les politiques (anti)migratoires, nous ont amenés à aborder l'en-campement des migrantEs en France et la sous-traitance d'États à États, notamment avec la Turquie et la Libye.

De multiples solidarités

En solidarité avec les migrantEs, dont les conditions de vie à la rue, dans des squats ou dans des camps institutionnels se dégradent, de multiples et diverses réponses individuelles et collectives ont émergé. Le soutien matériel est souvent la première réponse apportée. Cette confrontation avec le vécu des migrantEs, le rejet de leur demande d'asile et les expulsions qui s'ensuivent, participe à la prise de conscience, à la

politisation accélérée de personnes qui s'impliquent initialement pour filer un simple coup de main. Une de nos tâches est de ne rien lâcher sur nos mots d'ordre de liberté de circulation et d'installation, d'égalité de droits, notamment celui d'avoir des papiers et un toit. Et de dénoncer le sale boulot que font les associations sous-traitantes de l'État français qui gèrent les camps de tri et de rétention. Tout en débattant positivement avec tous ceux et toutes celles qui s'impliquent dans la solidarité concrète. Faciliter l'auto-organisation des migrantEs et des sans-papiers, réunir les conditions nécessaires pour qu'ils et elles prennent leurs affaires en main est également primordial dans notre intervention politique.

Les migrantEs face à l'État autoritaire

Les migrantEs subissent aujourd'hui les politiques qui seront imposées à tous et toutes: remise en cause des acquis et droits démocratiques, militarisation de la police, violences, flicage au quotidien, appels à la délation. Ces logiques sont inscrites dans l'état d'urgence devenu la loi ordinaire, et nous ne devons rien lâcher contre la violence d'État. Nous devons donner nos explications de l'actualité, défendre nos revendications vers une autre société, aider à relier les initiatives dispersées, impulser des luttes de dimension nationale et être les plus unitaires possibles. Abatte le système ou être abattu par lui!

Enfin, nous avons recensé les différentes initiatives en cours et débattu des objectifs pour notre intervention. Une initiative massive, coordonnée, à dimension nationale, à discuter dans les collectifs de solidarité, serait primordiale pour soutenir migrantEs et réseaux militants. Dans un contexte de manque de débouché politique au mouvement de solidarité avec les migrantEs, il est essentiel de construire un rapport de forces permettant de s'opposer à la politique du gouvernement. Les journées internationales des migrantEs du 18 décembre et contre le racisme le 21 mars peuvent servir pour se retrouver toutes au même endroit au même moment, et construire la riposte.

Matthieu Larrivé



PHOTO THÈQUE ROUGE/JMB

Les Rencontres de La Brèche

Judi 9 novembre à 18h, rencontre avec Mathieu Renault autour de la parution de son livre *L'Empire de la révolution: Lénine et les musulmans*

Éditions Syllepse, 26 octobre 2017, 10 euros

Dans l'imaginaire collectif, la révolution d'Octobre apparaît comme une révolution essentiellement européenne, venue achever, dans tous les sens du terme, les idéaux de la modernité occidentale. Cette vision n'est pas fautive, mais elle occulte le fait que 1917 fut également le fruit d'un décentrement de la théorie et la pratique révolutionnaires aux marges de l'Europe,

avant d'être l'origine d'un cycle de luttes d'émancipation, nationale et anticoloniale, en «Orient». Or, celui-ci débuta à l'intérieur même des frontières de cet empire qu'était la Russie, les bolcheviks ayant d'emblée été placés devant une double tâche: propager la révolution aux confins orientaux du pays tout en œuvrant à leur décolonisation.



Comment ont-ils procédé et dans quelle mesure y sont-ils parvenus?

Vendredi 10 novembre à 18h, rencontre avec Emma autour de la parution du second tome de sa BD *Un autre regard*

Éditions Massot, 2 novembre 2017, 16 euros

Après le formidable succès en librairie d'*Un autre regard*, Emma revient sur le devant de la scène médiatique avec une BD, publiée sur internet, intitulée *La Charge mentale*. Elle y décortique ce qui pèse sur les femmes, contraintes d'organiser les tâches ménagères et leur éventuel partage. Depuis plus d'un an, elle livre ses réflexions sur

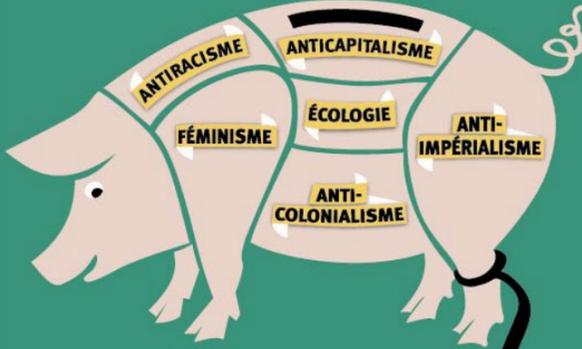


des sujets sociaux et féministes à travers ces images naïves, postées

sur son blog «Emma Clit» et sur Facebook, où elle a plus de 218000 abonnéEs. Elle en a tiré la BD *Un autre regard*, parue au mois de mai aux Éditions Massot. Dans ce nouvel album, suite du premier, on y trouvera des séquences féministes inédites qui évoquent les BD de la suédoise Liv Strömquist, sur la violence conjugale entre autres.



➤ Tout est bon dans notre souscription! ➤



SOUTENEZ LE NPA

SOUSCRIPTION 2017
SOUSCRIPTION.NPA2009.ORG

Revue

La Revue du Crieur, numéro 8

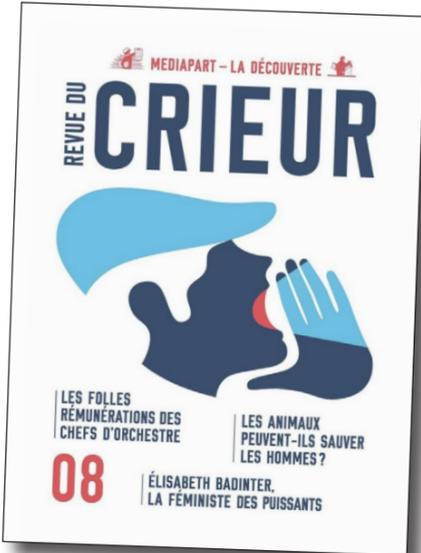
La Découverte/Mediapart, 160 pages, 15 euros.

En juin 2015, Mediapart et les éditions La Découverte lançaient la Revue du Crieur, « consacrée aux idées et à la culture ». Un peu plus de deux ans plus tard, le numéro 8 est paru, dont le contenu confirme que le pari du Crieur – « publier des enquêtes et des reportages sur les sujets les plus variés, mais toujours dans un esprit incisif » – est réussi.

La huitième livraison du Crieur nous entraîne dans divers lieux, géographiques, politiques et symboliques. On y parle Égypte, écologie, féminisme, Israël, animaux, chefs d'orchestre, États-Unis, Balkans, design sonore. Entre autres.

OPA réactionnaire sur l'écologie ?

Dans une passionnante enquête de Zoé Carle, on (re-)découvre que certaines composantes de l'extrême droite, notamment le nationalisme révolutionnaire, se sont très tôt saisies des questions écologiques, et continuent aujourd'hui de développer une pensée se revendiquant d'une certaine écologie. Il ne s'agit évidemment pas de l'écosocialisme du NPA, mais d'un culte de la nature et de ses « lois », qui se double d'une valorisation des identités locales, et donc du « retour à la terre », des circuits courts... contre la menace



combinée du « grand remplacement » et du « mondialisme ». Survivalisme et autonomie vivrière chez Soral et Égalité et Réconciliation (pour se préparer à la guerre civile qui vient), défense du « milieu naturel » face aux dégâts du « modernisme » chez Alain de Benoist et le GRECE, développement d'une

« écologie intégrale chrétienne », qui se veut environnementale et humaine, combattant la « transgression des limites naturelles » (revue *Limite*) : les « contre-révolutions écologiques » prennent plusieurs visages et se dissimulent souvent derrière une critique légitime du productivisme et de la destruction de la nature. Pour Zoé Carle, « à l'heure où l'urgence écologique se fait de plus en plus pressante, ces mouvements pourraient bien prendre la place que l'hégémonie productiviste leur a jusqu'ici interdit d'occuper [à l'extrême droite]. Il sera alors temps de départager ces "natures" environnementales, sociales et humaines que l'on nous enjoint de défendre. »

«Élizabeth Badinter, derrière l'image»

Autre morceau de choix avec une longue enquête d'Amélie Quentel sur Élizabeth Badinter, « voix d'un féminisme blanc et puissant », pour comprendre et dénouer les contradictions d'une représentante d'un certain féminisme, de plus en plus exclusif. Un portrait qui présente un évident intérêt en soi, en raison

du « pouvoir qu'a toujours détenu celle qui, féministe autoproclamée et actionnaire principale d'un des plus gros groupes de communication mondiaux (Publicis), a table ouverte dans les médias français, tout en se disant minoritaire et esseulée ». Mais aussi « [parce que] Élizabeth Badinter est emblématique d'une histoire plus générale : celle d'un certain féminisme français, laïc et "universaliste", bien peu amène envers celles qui dérogeraient aux lois de la République. » Un travail d'enquête minutieux, et un éclairage utile, à verser à certains des débats qui animent la gauche radicale et les mouvements féministes depuis une quinzaine d'années. On notera également le remarquable article de Laura Raïm (« Aux États-Unis, du nouveau à gauche »), qui donne un aperçu de l'ébullition intellectuelle et militante au pays de Donald Trump, où « une nouvelle génération d'intellectuels redécouvre le socialisme », mais aussi le beau reportage de Roman Stadnicki et Manuel Benchetrit, dans lequel, textes et photos à l'appui, la folie des grandeurs du maréchal Sissi et ses projets de « nouvelle capitale » en plein désert, nous sont contés, ou encore l'inquiétante enquête de Chloé Demoulin en Israël, où flotte un parfum de 1984 en ce qui concerne les libertés d'expression et de création.

Un numéro du Crieur à lire, à faire lire, et qui donnera peut-être envie à celles et ceux qui étaient, malheureusement, passés à côté des précédents numéros, d'aller y jeter un œil. Julien Salingue

Cinéma

Au revoir là-haut d'Albert Dupontel

Avec Nahuel Perez Biscayart, Albert Dupontel et Laurent Lafitte. Sortie le 25 octobre 2017.



Outre les difficultés « traditionnelles » de l'adaptation d'un roman sur grand écran, il faut dire que la période – la guerre 1914-1918 et ses suites –, déjà bien labourée, avait donné lieu à quelques grands films comme *les Sentiers de la gloire*, *Capitaine Conan* ou *la Chambre des officiers* (pour ne citer que ceux-là...). Dans ce cadre, le travail d'Albert Dupontel – avec le soutien et les compliments de l'auteur Pierre Lemaître – s'avère bluffant, tant le réalisateur a parfaitement réussi à conjuguer la petite histoire à la grande, un cinéma populaire à un contenu exigeant (et plaisamment subversif).

Galerie de portraits cruellement drôle

L'entrée en matière – au cœur des tranchées et de la folie belliciste et criminelle des galonnés – est saisissante, et le reste est à l'avenant. En suivant les pas d'une « gueule cassée » attachante, renégat issu d'une famille de la grande bourgeoisie, nous plongeons de plain-pied dans une période trouble, où les profiteurs de la guerre sont aussi devenus ceux de l'après-guerre... et où les victimes de la grande boucherie sont ensuite devenues des déclassés. La galerie de portraits est cruellement drôle (à moins que ce ne soit l'inverse), à commencer par ce splendide salaud de lieutenant devenu un affairiste escroc ou cet industriel bourgeois qui dicte ses ordres et recommandations au maire...

D'une sensibilité tout à fait libertaire, Albert Dupontel n'y va pas par quatre chemins pour dénoncer les dégâts du capitalisme et de la recherche du profit, les ravages et la bêtise du patriotisme, et le cynisme de ceux d'en haut. Point d'orgue qui résume à lui seul l'esprit du film, cette fête alcoolisée se déroulant dans un grand hôtel de luxe... où l'on s'amuse à gentiment dézinguer (à coup de bouchons de champagne !) tous les responsables de la guerre. Colère contre les puissants, tendresse pour les déclassés et les marginaux, tout le cinéma du réalisateur est bien là. On espère pour longtemps.

Manu Bichindaritz

Documentaire

L'Assemblée, de Mariana Otero

Le 31 mars 2016, avait lieu place de la République le premier rassemblement de « Nuit debout ». Jusqu'en juillet, Mariana Otero en a été une participante active, tout en filmant la place, qu'il s'agisse des débats ou de la prise en charge des questions matérielles.

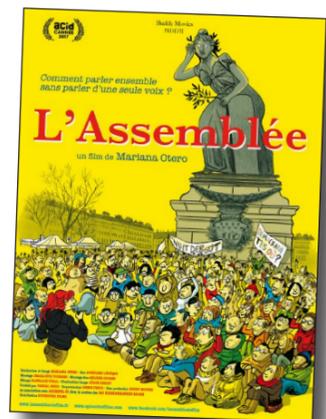
Chaque jour, il faut remonter des installations précaires et tenir bon face à la police et à la pluie battante. Il n'y a pas de personnage principal dans ce film mais un acteur collectif : toutes celles et tous ceux qui se rassemblent.

Les difficultés de la démocratie directe

S'il y a un fil conducteur du film, ce sont les discussions sur l'objet même des rassemblements et la façon d'organiser la démocratie. Voter ? Si oui, que soumettre au vote ? Comment réguler les interventions ? Faut-il se lancer dans l'élaboration d'une nouvelle Constitution ? L'exercice de la démocratie directe n'est pas simple, d'autant plus qu'il y a pluralité des attentes dont certaines sont globales au point d'être impalpables : « Je ne suis pas du tout là pour la loi El Khomri, je suis là pour remplacer le système politique, économique et social, concrètement. Et ça passe par des débats en assemblée générale » lance ainsi un participant. On peut regretter que la réalisatrice ne fournisse pratiquement aucune image des commissions consacrées aux luttes sociales. Du coup, le décalage est net avec les trois extraits d'interventions de

« personnalités » qui ouvrent le film et insistent sur la lutte des classes (Monique Pinçon-Charlot), la loi travail (notre camarade Gaël Quirante) et la nécessité de se fixer un objectif politique concret (Frédéric Lordon). Le « Nuit debout » de Mariana Otero n'est sans doute pas celui de toutes celles et tous ceux qui s'y sont impliqués à des degrés divers et peut laisser une impression de gaspillage d'énergies. Mais sur la démocratie dans un mouvement, la façon de respecter la pluralité tout en débouchant sur une prise de décisions, le film pose des questions que nous rencontrerons lors d'autres échéances.

Henri Wilno

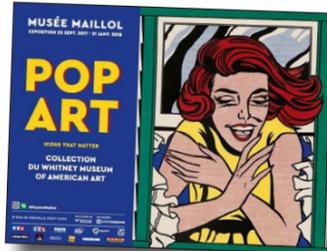


Exposition

Pop Art, Icons That Matter, collection du Whitney Museum of American Art

Du 22 septembre au 21 janvier, musée Maillol, Paris.

Le musée Maillol (Paris 7^e) accueille une soixantaine d'œuvres de 24 artistes du Pop Art américain d'après-guerre, du début des années 1960 à la fin des années 1970, venues des collections du Whitney Museum of American Art de New York. On y retrouve les plus connus, Andy Warhol ou Roy Lichtenstein, et bien d'autres talents, parmi lesquels plusieurs artistes femmes moins connues. Un air bienvenu de l'Amérique anticonformiste et contestatrice...



«Une sorte d'instantané de l'époque»

Gertrude Vanderbilt Whitney, issue d'une famille très fortunée, fut, au début du 20^e siècle, la plus grande mécène d'art contemporain de son époque. Elle-même sculptrice, elle organisait des expositions d'artistes américains vivants dont les œuvres sont ignorées par les institutions traditionnelles avant de fonder son propre musée, qui lui surviva. « Les tableaux [exposés à Paris] ont été achetés au moment où ils ont été peints, c'est une sorte d'instantané de l'époque », explique Adam D. Weinberg, directeur du Whitney Museum of American Art. L'exposition nous permet de saisir une part de la vitalité de ces artistes qui ont créé une forme d'art nouvelle, réaliste, irrévérencieuse, joyeuse, en introduisant dans leurs pièces les objets de la vie quotidienne, les codes de la publicité, les modes de

production industrielle... Le mouvement puisa sa matière et ses couleurs dans la culture populaire, ses slogans et ses flashes dans les médias de masse, comics compris. Les artistes Pop représentent les objets du quotidien et les images de la culture véhiculée par les médias capitalistes, employant les techniques de la publicité ou la bande dessinée en pleine expansion. Ils s'approprient souvent des figures iconiques comme Jackie Kennedy ou Marilyn Monroe. Le Pop Art utilise la puissance des images, et c'est avec humour, souvent avec ironie, qu'il dépeint « the american way of life », l'aliénation sous ses multiples aspects et expressions dans un monde où tout est marchandise. Il en fait une critique de l'intérieur à partir de ses propres représentations, sans jugement ni morale. Il s'approprie ses propres productions pour mieux les retourner contre lui, les subvertir sur tous les modes, ironie, critique, parodie, sexy, démesure... À voir. Yvan Lemaître

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA
librairie
 ★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris
 Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43

Horaires d'ouverture :
 Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

« On a décidé de changer de nom pour marquer notre volonté et notre objectif de nous ouvrir, de nous élargir »



Entretien avec Mauro Gasparini, membre de la direction de la Gauche anticapitaliste en Belgique, qui vient de succéder à la LCR.

Vous avez récemment créé la Gauche anticapitaliste. De quoi s'agit-il ? Quels objectifs ? Pourquoi maintenant ?

La Gauche anticapitaliste n'est pas le produit d'une fusion entre organisations, mais plutôt l'aboutissement d'une évolution de ce qu'était la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) belge. C'était le nom de notre organisation en Belgique francophone – en Flandre on s'appelait toujours SAP, « Parti ouvrier socialiste » – que nous avions adopté en espérant bénéficier de la dynamique suscitée par le développement de la LCR française et le succès des candidatures d'Olivier Besancenot dans les années 2000. Nous avons réalisé que, même si nous défendons toujours une perspective de société que nous appelons « écosocialiste » mais qui pourrait être qualifiée de communisme du 21^e siècle, et même si nous pensons toujours que pour y arriver il faudra une rupture radicale, une transformation révolutionnaire de la société, cette appellation reflétait de moins en moins notre approche et notre intervention réelle dans les luttes sociales et dans la société. En Belgique, il n'y a pas eu de grand parti communiste comme en France, ni de tradition révolutionnaire forte, tant le pays est profondément façonné pour le réformisme, avec l'intégration des bureaucraties syndicales dans des mécanismes structurels de concertation permanente et donc une institutionnalisation des rapports sociaux sous la coupe paternaliste, de plus en plus autoritaire et néolibérale, de l'État. Notre ancien nom était donc davantage un écran qu'un moyen d'entrer en discussion avec les gens, y compris avec ceux qui partagent l'essentiel avec nous : volonté de justice sociale, de rupture radicale avec le système, féminisme, anti-productivisme de gauche, antiracisme et internationalisme conséquents, etc. Notre nouveau logo renvoie à ces différentes dimensions de notre projet. On a donc décidé de changer de nom pour marquer notre volonté et notre objectif de nous ouvrir, de nous élargir, et de regrouper celles et ceux qui cherchent des moyens de combattre le système capitaliste. Nous avons donc changé de nom en Flandre également, où l'on s'appelle dorénavant « Courant pour un projet anticapitaliste ».

Dans les textes que vous avez publiés récemment, vous vous présentez davantage comme un outil pour construire un parti que comme un parti à part entière. Cela signifie que contrairement à d'autres courants politiques, vous n'avez pas renoncé à la forme parti...

Tout à fait. Nous sommes une petite organisation et nous avons conscience de nos limites actuelles. Ces changements de noms, c'était aussi un moyen de nous mettre en conformité avec ce que nous sommes, une organisation et un courant politique. Mais un parti au sens plein du terme devrait prétendre avoir une réponse à toutes les questions, être implanté suffisamment pour

pouvoir agir partout, être capable de se présenter seul aux élections... Ce n'est pas notre cas. Mais nous restons persuadés que pour gagner des victoires d'une ampleur importante, et pour renverser la société capitaliste, la question de savoir qui détient le pouvoir reste fondamentale. Nous avons donc besoin d'un outil politique qui pose la question du pouvoir et d'une stratégie pour le conquérir : un parti. Ce qui passe selon nous par l'existence et l'activité de courants comme le nôtre, qui agissent et discutent, humblement, avec celles et ceux qui ressentent le besoin d'un tel parti et qui ne trouvent pas de réponse adéquate dans la situation et les dynamiques actuelles.

Il existe un parti que l'on situe plutôt du côté de la gauche radicale, le Parti du travail de Belgique (PTB). Ce cadre n'est pas satisfaisant ?

Le PTB, issu de la matrice maostalinienne, est devenu une force qui compte au niveau national. Mais ce n'est pas encore un parti de masse comme a pu l'être la social-démocratie en Belgique – ou le PC en France. Ce n'est pas non plus un parti révolutionnaire, en tout cas ce n'est pas sur cette base qu'ils se positionnent dans l'espace politique, qu'ils se construisent et recrutent, même si en « off » certains cadres disent garder cette perspective. Mais il est certain qu'ils occupent, à la gauche de la social-démocratie et des Verts, une place importante : en Belgique francophone, ils sont régulièrement, dans les sondages, aux alentours des 15%, et 5-7% en Flandre, une région pourtant très à droite. Ils incarnent une gauche anti-austérité, vierge de la cogestion du pouvoir, ils posent la question des services publics, de la taxation des plus riches, etc. Nous nous en réjouissons pour plusieurs raisons : cela peut impliquer une déstabilisation du système politique belge avec une polarisation vers la gauche, et ils contribuent à renormaliser une série de réformes et valeurs de gauche. Nous avons d'ailleurs fait une alliance avec eux aux élections de 2014, dans une dynamique liée à mobilisation politique de secteurs syndicaux combattifs et de personnalités en rupture avec la social-démocratie. Cette alliance a amplifié la percée de la gauche radicale mais, depuis, le PTB ne manifeste pas de volonté de coopérer durablement, et de manière transparente, démocratique et pluraliste, avec d'autres forces de la gauche des sociaux-démocrates et des Verts pour s'agrandir. Ils se concentrent sur leur propre construction, avec un fonctionnement encore très vertical, sans droit de tendance, sans réelle démocratie interne... Nous sommes sommes des rapports de forces : le reste de la gauche radicale est nettement moins implanté que le PTB. Nous regrettons pourtant leur choix, et tout en nous construisant, nous pensons qu'il faut favoriser le travail commun dans la gauche radicale, et certainement aussi avec le PTB, même si c'est parfois difficile.

Comment construire une véritable alternative politique dans de telles conditions ?

Les mobilisations anti-austérité de 2011 à 2015, avec le pic de la vague de

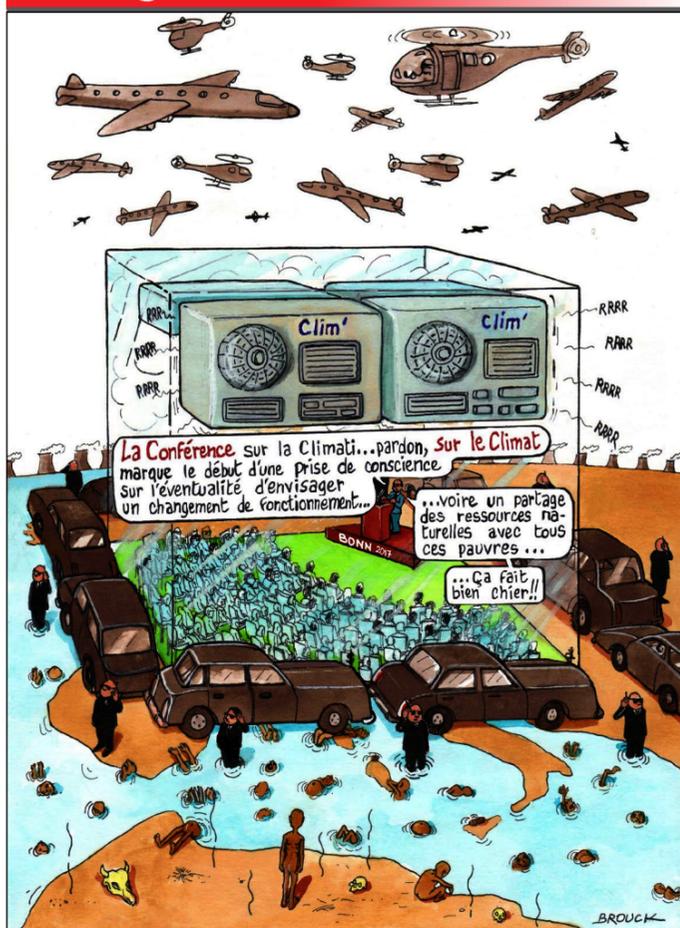
grèves et manifestations massives en 2014, combinées à l'épuisement du PS après 25 ans de gestion néolibérale, avaient permis que la question d'une alternative politique se pose à une échelle relativement importante, chez les syndicalistes combattifs, chez d'autres acteurs des mouvements sociaux, etc. Mais en l'absence de luttes massives depuis, la colère est détournée de plus en plus sur le terrain électoral, et c'est un certain attentisme qui règne. Beaucoup de gens regardent désormais vers les prochaines élections, municipales en 2018, régionales, européennes et législatives en 2019, et les directions syndicales interpro n'ont aucune stratégie sérieuse de blocage des plans gouvernementaux, alors que les attaques antisociales, racistes et anti-ouvrières continuent. Or pour nous il est clair qu'en l'absence de mobilisation, on laisse le champ libre aux attaques du gouvernement, et en plus on risque de démoraliser une partie de notre camp, ce qui ne favorisera pas une rupture par la gauche aux prochaines élections. Pour nous, le développement des luttes, leur convergence et l'auto-organisation restent les tâches essentielles, tout en ne renonçant pas à poser la question du pouvoir. Nous essayons donc de nous adresser aux syndicalistes combattifs, de questionner de façon critique les orientations des directions syndicales, nous développons un discours articulant lutte contre l'exploitation et luttes contre les oppressions, et tentons de faire revivre le débat stratégique et de nous rendre utiles, dans le mouvement syndical, dans les mouvements sociaux, féministes, antiracistes, écologiques, LGBTI, de solidarité internationale, etc. Avec modestie, mais avec conviction.

Inévitable (?) dernière question, entre autres liée à l'actualité en Catalogne : comment articulez-vous, en Belgique, question nationale et question sociale ?

Nous avons deux noms mais une seule organisation et une structure de direction à l'échelle belge, avec des néerlandophones et des francophones. Mais nous agissons dans des espaces sociopolitiques en partie différents, ce qu'ont bien compris les nationalistes et l'extrême droite flamands, qui s'appuient sur cette réalité pour développer leurs discours réactionnaires. Les médias sont communautarisés : on ne voit pas les mêmes infos, les francophones ne savent pas ce qui se passe chez les Flamands, les débats qui existent, les mobilisations, etc., et c'est la même chose dans l'autre sens. Mais un certain nombre de questions essentielles se posent encore au niveau fédéral : les salaires, les conventions collectives, la sécurité sociale, les retraites, les chemins de fer, la politique étrangère, l'asile, etc. Nous sommes contre toute forme de régionalisation de ces questions et défendons l'unité de classe, pour que les droits et les conquêtes sociales bénéficient à l'ensemble des salariéEs du pays. Mais cela ne signifie pas pour autant que nous sommes unitaristes comme peuvent l'être une partie de la social-démocratie francophone, ou, à bien des égards, le PTB : nous ne défendons pas le mythe nostalgique du belgianisme, et avançons des mots d'ordre d'unification des travailleurEs dans le respect de l'autonomie culturelle, linguistique, etc., au sein d'une république fédérale, démocratique et sociale.

Propos recueillis par Julien Salingue

L'image de la semaine



Vu ailleurs

LesEchos BIG BROTHER FAIT DE LA PUB. En son temps, Patrick Le Lay, ex-patron de TF1, parlait de vendre du « temps de cerveau disponible » aux annonceurs. Aujourd'hui, ce serait plutôt leur céder de l'hémisphère droit. Les médias prennent de plus en plus en compte le rôle des émotions dans la publicité. Ainsi, M6 vient de mettre en place une nouvelle offre de « ciblage émotionnel », présentée aux annonceurs la semaine dernière. (...) L'objectif ? Faire davantage enregistrer la publicité au téléspectateur. D'après une étude menée avec Harris Interactive, utilisant les neurosciences (avec des tests par électro-encéphalogrammes, « facial coding » pour détecter les expressions du visage, etc.) le souvenir publicitaire est multiplié par deux lorsque l'émotion du téléspectateur est plus intense. La mémorisation augmente en moyenne de 12 % lorsque l'émotion de la publicité est la même que celle ressentie juste avant la coupure. En clair, un téléspectateur qui pleure de rire en regardant « L'amour est dans le pré », a plus de chance de retenir une publicité « souriante ». M6 a déjà signé un contrat avec Coca-Cola, qui va proposer ses premiers spots dans ce cadre en début d'année. « On constate un réel intérêt des annonceurs », se félicite David Larramendy, directeur général de M6 Publicité. En termes de prix, ce type d'offre est environ 10 % plus cher qu'une campagne classique. La Six surfe ainsi sur la vague du marketing émotionnel en vogue depuis quelques années. (...) FranceTV Publicité, de son côté, travaille aussi avec Datakalab pour mesurer les émotions des téléspectateurs, à travers les mouvements faciaux, afin de fournir aux annonceurs de nouvelles données. Pour les Jeux Olympiques d'hiver, la régie a mis en place sur le web un dispositif baptisé « Emoji » qui traduit l'émotion des internautes et sélectionne automatiquement d'autres contenus vidéo pertinents. Les publicités associées peuvent profiter de ce contexte. Et les initiatives peuvent aller loin. Par exemple, aux États-Unis, « la NBA a mis des caméras dans certains stades pour percevoir l'humeur des spectateurs et leur proposer des pubs adéquates », note Frank Tapiro, du cabinet Datakalab. Marina Alcaraz, « Comment les chaînes de télévision utilisent les émotions », les Échos, 24 octobre 2017

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	6 mois 28 € / 1 an 56 €	6 mois 20 € / 1 an 40 €	
Mensuel	6 mois 22 € / 1 an 44 €		
Hebdo + Mensuel	6 mois 50 € / 1 an 100 €	6 mois 38 € / 1 an 76 €	
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	3 mois 10 €	

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@mpa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	14 € par trimestre	Hebdo + Mensuel	10 € par trimestre
	25 € par trimestre		19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse : Ville :
Code postal :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43222554755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org